

# Jussac



Numéro 61

Bulletin Municipal - Février 2019

# ACTIVITÉS MUNICIPALES

## Activités municipales

### 1 - Le mot du Maire

### 2 - Finances municipales

Budget 2018 : Section de fonctionnement

Budget 2018 : Section d'investissement

Taux de contributions directes

### 4 - Affaires sociales

Actions en direction des Aînés

*CLIC, Cab'avantage, Présence Verte*

Actions en direction des familles

*Aides ponctuelles, Convention CPAM*

Actions en direction des jeunes

*Mission Locale*

### 6 - Bâtiments

Ecole Marie Marvingt

Salle polyvalente

Annexe de la Mairie

Local associatif

Parcours sportif et padel

### 7 - Voirie

Réalisations 2018

Perspectives 2019

### 8 - Urbanisme

Bilan 2018

Taxe aménagement sectorielle

### 9 - Vie économique et communication

Site internet

Page Facebook

Wifi public

Marché dominical

Les jardins familiaux

### 11- Culture et Animations

Médiathèque Jean-Claude Maurel

Les expositions

Festivités de l'été

Marché de Noël

Cérémonie des vœux du Maire

Critérium du Dauphiné 2019

## Vie communale

### 16 - Cadre de vie - Sécurité - Accessibilité

Eclairage public

Propreté et civisme

### 18 - Recensement

### 18 - Inauguration école et équipements sportifs

### 19 - Personnel communal

### 20 - Etat Civil

Mariages - Naissances - Décès - Pacs

### 21 - Cérémonies du 19 mars, 11 novembre et du 8 mai

### 21 - Ferme équestre de l'Authre

## Vie scolaire

### 22 - Ecole Marie Marvingt

### 23 - Inscriptions à l'école

## Intercommunalité

### 25 - CABA

La CABA au service des Jussacois

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

### 27 - Centre Social Intercommunal de la vallée de l'Authre

## Vie associative

### 28 - Amicale des parents et amis de l'école de Jussac

Association Jussac Jump'

Association « Retraite heureuse au pré »

Association Famille Rurales

Association pour le don de sang bénévole de la Vallée de l'Authre

Amicale des Retraités

Comice agricole

Comité d'Ambiance Jussacoise

Association JFL

Comité des fêtes de Jussac

Amicale des anciens de l'Union Sportive Jussacoise

Gymnastique volontaire de Jussac

Diane Jussacoise

Cyclos Jussacois et randonnées pédestres Jussacoises

Groupement de la vallée de l'Authre

NRJ Hand Ball

Line dance and co

Jussac Tennis Club

Ping du Pays de Naucelles

Retraite Sportive Jussacoise

Union Sportive de la Vallée de l'Authre

Les Vergers de la Vallée de l'Authre

Comité des Anciens d'Algérie de la Vallée de l'Authre

### 45 - Tarifs municipaux

Garderie et ALAE

Cantine

Transports scolaires

Marché

Cimetière

Chères Jussacoises, chers Jussacois,

Voici donc revenu le temps du bilan suivi de celui des prévisions.

Commençons par la vie de notre commune. L'année 2018 a permis l'achèvement de plusieurs chantiers : extension, rénovation et mise en accessibilité de l'école Marie Marvingt, réhabilitation d'un bâtiment en annexe de la mairie permettant, notamment, l'accueil des permanences sociales et maternelles et infantiles, parcours de santé, aire de fitness et padel, enfin local associatif auquel il manque encore les ultimes finitions. Outre le réaménagement de l'accès à l'école maternelle et du trottoir permettant une meilleure accessibilité, des travaux de voirie ont concerné l'entretien et l'amélioration de la sécurité des différents usagers.

Malgré les contraintes budgétaires et notre choix de ne pas augmenter les taux des impôts locaux en 2018, l'obtention d'aides financières (Etat, région, département, fonds spécifiques) nous a permis d'investir un peu moins de 600 000 HT, qui ont profité presque exclusivement aux entreprises locales.

Cette année verra l'achèvement de l'extension et de la mise en accessibilité de la salle polyvalente, dernier des importants chantiers de bâtiment du mandat actuel. Si les financements sollicités auprès du Conseil départemental, des fonds européens et de l'Etat sont suffisants, nous pourrions envisager, avant la fin de l'année, l'acquisition du foncier en vue de la réhabilitation du « Cantou » en 2020 pour aboutir à la réouverture d'un commerce au bourg. Côté voirie, cette année se déroulera l'étude d'une réorganisation des cheminements piétonniers et des stationnements le long de la RD 922, entre les carrefours de la mairie et du Pont d'Authre afin de programmer les travaux en 2020, en accord avec le Conseil départemental pour la réfection de la chaussée. L'aménagement de la traverse, réalisé en 1991, correspondait à des conditions de circulations qui ont bien évolué depuis presque 30 ans. Annoncé il y a un an, l'élargissement du chemin de Mondésir sera concrétisé cette année. Enfin, la viabilisation d'une partie de parcelle, route de Montplaisir, permettra l'ouverture à l'urbanisation d'un nouveau quartier.

Concernant l'intercommunalité, cette année verra le PLUi subir les procédures administratives et réglementaires nécessaires à son approbation finale.



Au plan national, le temps écoulé entre la rédaction de ces lignes et leur parution m'incite à la prudence quant aux leçons à tirer des événements du mois de décembre. Je ne peux qu'espérer que le grand débat auquel nous a invité le Président de la République aboutisse, avec une participation active des citoyens, à des conclusions consensuelles, réalistes et applicables.

Par contre, je tiens à évoquer le scrutin du 26 mai prochain et à vous rappeler l'importance de son enjeu. L'élection au suffrage universel des députés européens concerne le choix de nos représentants nationaux pendant 5 ans et non un référendum destiné à approuver ou non la politique et la présence à la tête du pays de telle ou telle personnalité. La crédibilité de la France, dans un contexte inquiétant de remise en cause des bases de la démocratie, de la solidarité nationale et de la fraternité entre les peuples, dépend de notre responsabilité individuelle de citoyen.

*Bien cordialement*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Jussac', written over a circular stamp or seal.

## Finances municipales

Finances et personnel communal :  
Mme Bigeon, Mme Roux, M. Vidal, Mme Forses,  
M. Rodier, Mme Garnesson.

Le budget voté vous a été présenté dans le JUSSAC'INFO de juin. Nous vous en précisons ici les chiffres définitifs, tenant compte des crédits reportés et des décisions modificatives prises en cours d'année.

L'adoption du compte administratif correspond à la clôture des comptes de l'année antérieure.

Le compte administratif 2017 a été approuvé à l'unanimité lors de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2018.

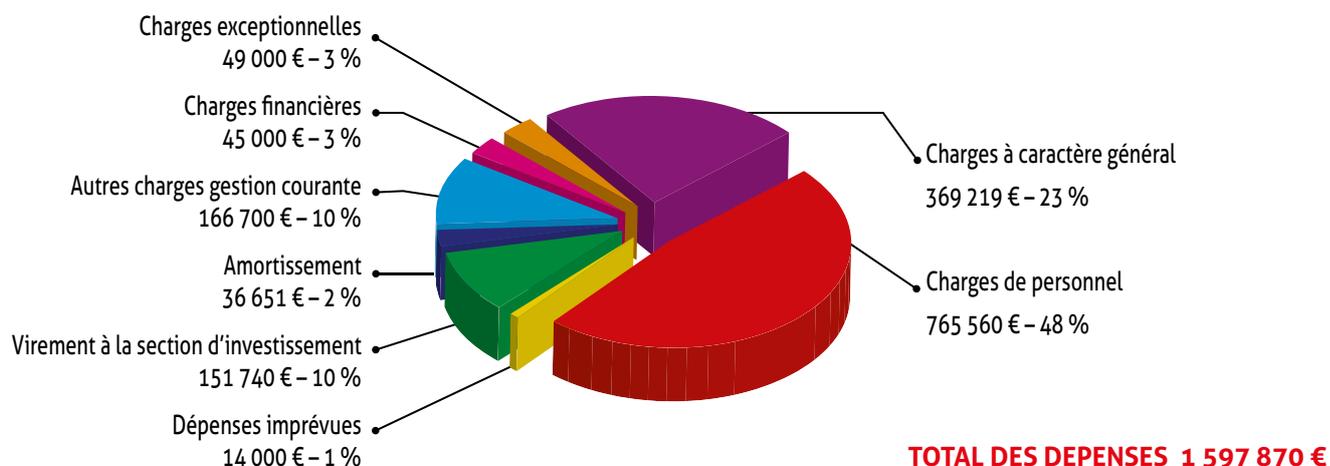
Le Conseil Municipal a statué sur l'affectation du résultat, avec un excédent de 56 276,46 € et décidé d'imputer ce résultat sur le budget de fonctionnement 2018.

Le vote du budget est un acte majeur dans la vie communale. Il est l'expression financière de la politique de l'équipe municipale à travers les choix budgétaires réalisés.

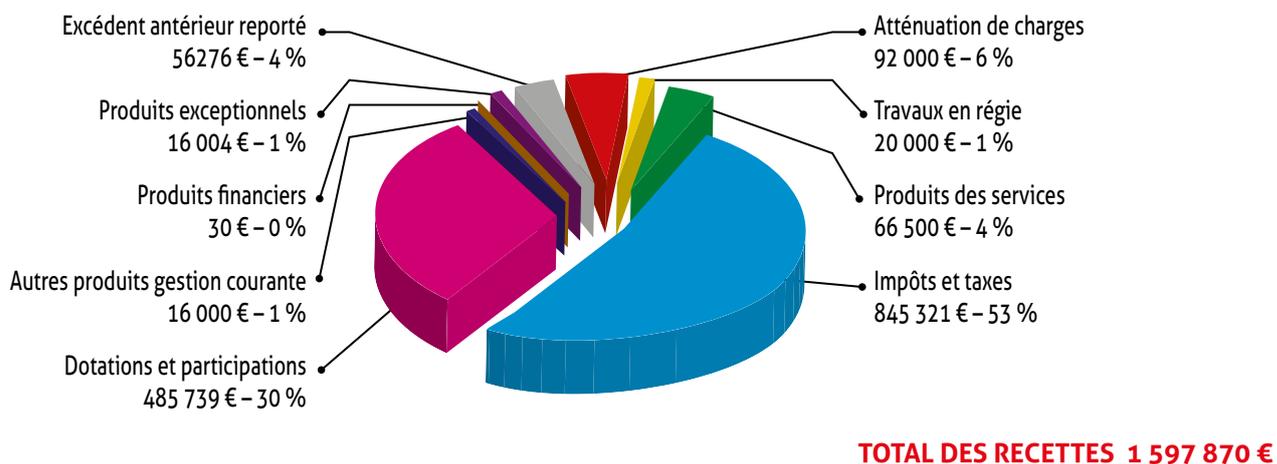
**Pour 2018, les élus ont décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux de contributions directes.**

## Budget : Section de fonctionnement

### Les dépenses

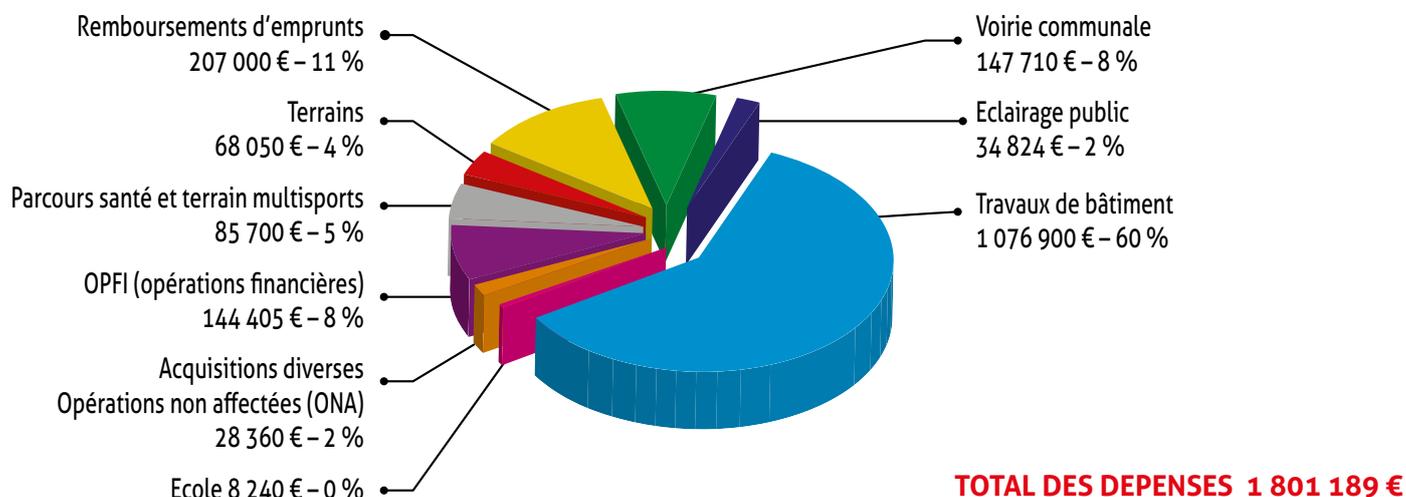


### Les recettes

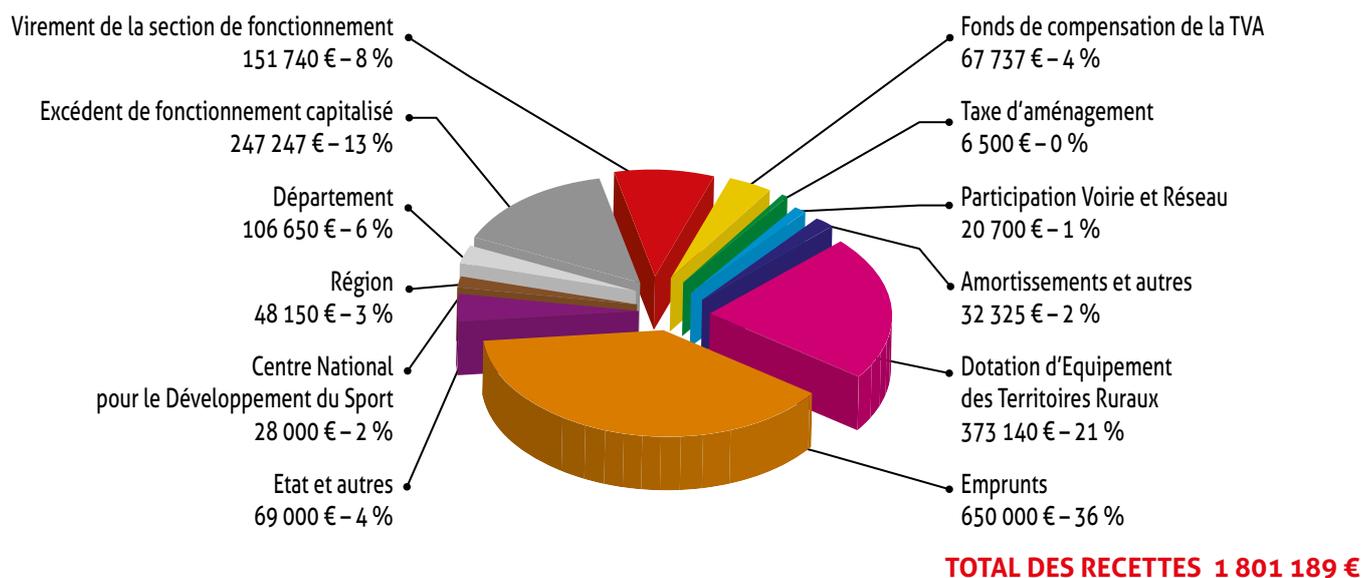


## Budget : Section d'investissement

### Les dépenses



### Les recettes



## Taux de contributions directes appliqués par décision du Conseil Municipal

Année	Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti
2016	14,43	19,53	92,72
2017	14,52	19,65	93,28
2018	14,52	19,65	93,28

## Affaires sociales

Centre Communal d'Action Sociale :

Alain Bruneau, Maire

Mme Roux, M. Marroncles, Mme Bac, Mme Bastien

4 membres désignés par arrêté municipal : Mme Cassagne, Mme Chabaud, Mme Lafon, Mme Malherbes (déléguée UDAF).

### Centre Communal d'Action Sociale



Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif. Il participe aux actions menées sur le territoire communal dans le domaine du développement social et dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, en partenariat avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS de la commune accompagne des actions de soutien auprès des jussacois ; il est financé par le budget communal et peut être abondé par des dons de particuliers ou des subventions. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour vocation de créer et maintenir le lien entre les administrés en difficulté et les partenaires sociaux. Il est constitué, à parité, d'élus et de non élus. Ses décisions demeurent la prérogative des ses membres.

### Actions en direction des aînés

**Le CCAS tient à entretenir un lien avec les aînés de la commune avec convivialité.**

#### REPAS DES AINÉS 2018

Le repas du CCAS a accueilli les aînés de la commune et leurs conjoints.

Les seniors se sont retrouvés avec plaisir et dans une ambiance amicale pour le traditionnel repas offert par la municipalité le jour de la Fête des Grands-Mères, **premier dimanche de mars**. Une centaine de convives ont partagé ce moment de gourmandise et de convivialité. Accueillis par le Maire, Alain Bruneau,

son équipe et les membres du CCAS, les aînés se retrouvaient autour des tablées très animées d'où fusaient souvenirs, plaisanteries et éclats de rires.

Lors de son allocution d'accueil M. le maire, heureux de la présence de chacun, ne manqua pas de présenter les projets communaux en cours et à venir mais aussi de partager un moment de recueillement pour ceux qui nous ont quittés en 2017.

Le repas servi par l'équipe de M. ARNAL a régalé l'assemblée pendant que d'excellents animateurs assuraient avec maestria les divertissements.

Nos aînés ravis ont prolongé la rencontre jusqu'à 18 heures.

**EN RAISON DES TRAVAUX EN COURS A LA SALLE POLYVALENTE, LE REPAS DES AINÉS OFFERT PAR LE CCAS DE LA COMMUNE EST REPORTE PLUS TARD DANS L'ANNEE 2019 A L'ISSUE DU CHANTIER.**

### Visite de Noël

Comme chaque année, les membres du CCAS et de la commission Affaires Sociales se sont mobilisés et ont également rendu visite et offert quelques douceurs à plus de soixante personnes âgées de plus de 90 ans à leur domicile et aux résidents jussacois en maison de retraite qui ne peuvent bénéficier du repas des Aînés.

### CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination

C'est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation qui a pour objectif d'améliorer l'information des personnes âgées de plus de 60 ans et de leur entourage concernant le maintien à domicile, les aides et services, les lieux d'hébergement existants, les démarches administratives, les activités de loisirs, les ateliers sécurité ou mémoire, équilibre, bon usage des médicaments, prévention du vieillissement, et les possibilités d'aménagements de logements offerts sur le territoire.

Des animations et des ateliers (mémoire, équilibre, sécurité, alimentation, santé, prévention des chutes) ont également lieu sur le territoire de la Vallée de l'Authre :

les informations concernant les activités sont transmises par courrier personnel.

CLIC, 5 RUE ELOY CHAPSAL, 15000 AURILLAC

Tél. 04 71 62 88 95

Accueil public : lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

## Cab'avantage

Le dispositif d'attribution des cartes de bus à tarification sociale permet de voyager sur présentation d'une carte, sur l'ensemble du territoire de la CABA. Il existe trois catégories de tarifs. Le service instructeur des dossiers est le secrétariat de mairie et le paiement s'effectue auprès de la boutique STABUS sur présentation du justificatif fourni par la mairie.

A cet effet, il est nécessaire de présenter son dernier avis d'imposition pour déterminer la catégorie de tarif duquel relève le voyageur. L'aide du CCAS s'élève à 4,40 € pour les usagers retraités de la commune de Jussac relevant du seuil d'attribution avec une validité de 6 mois.

Avec l'évolution tarifaire 2019, le CCAS pourra réévaluer le montant de cette prise en charge.

## Présence verte



Pour soutenir la sécurité des personnes âgées le CCAS participe financièrement à l'adhésion à Présence Verte.

## EPISODES CLIMATIQUES EXTREMES

Suite à la canicule de l'été 2013, l'État a demandé aux communes de recenser, à titre préventif et à leur demande, ou à celle de proches les personnes isolées et vulnérables afin de pouvoir intervenir en urgence au niveau sanitaire et social.

Lors d'épisodes de grands froids ou de très fortes chaleurs, il serait ainsi possible d'intervenir efficacement. Inscriptions en mairie.

## Actions en direction des familles

Le CCAS peut apporter son aide aux personnes traversant des moments difficiles, participer à des aides

ponctuelles aux familles dont le quotient familial est peu élevé, dont le dossier a été constitué auprès d'un travailleur social et, accepté en commission du centre communal d'action sociale.

## Amélioration de l'Habitat

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat 2017-2021 se poursuit. Conduite par la CABA, elle a déjà permis de financer 303 dossiers, soit une enveloppe de 2.3 M€ d'aides déjà mobilisée. Le dispositif vise à apporter des aides financières et techniques aux propriétaires occupants et aux bailleurs des 25 communes de la CABA qui souhaitent améliorer leurs logements.

A l'échelle de la commune, l'OPAH 2017-2021 a permis de financer 25 dossiers propriétaires occupants représentant une enveloppe de près de 160 000 € d'aides mobilisées sur le territoire de JUSSAC. A cela, s'ajoute des retombées économiques pour les entreprises locales puisque le montant des travaux générés en 2018 dépasse les 2.3 M€, la plupart réalisés par des artisans locaux.

Pour tous renseignements complémentaires contactez SOLIHA Cantal. Pour tous les dossiers potentiellement éligibles, un technicien Soliha procédera à une visite gratuite du logement pour définir le programme de travaux et étudier les financements possibles.

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CANTAL

9 avenue Aristide Briand - 15 000 AURILLAC

Tél : 04 71 48 32 00 - Fax : 04 71 48 88 20

cantal@solihha.fr

## Actions en direction des jeunes

### Mission locale

La Mission Locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans dans le but de les informer, les orienter et les accompagner dans la réussite de leurs projets.

Mission Locale - Rue Du Coq Vert - 15 000 AURILLAC  
mission-locale-d-aurillac@wanadoo.fr

### PMI

Les services de la PMI du département du Cantal assurent une permanence et l'accueil des familles dans

les nouveaux locaux de l'ANNEXE DE LA MAIRIE, 6 allée des pavillons une fois par mois.

RDV par téléphone au 04 71 46 20 47

## Prochaines consultations

– Jeudi 28 mars 2019 – Jeudi 25 avril 2019

– Jeudi 23 mai 2019 – Jeudi 20 juin 2019

## Convention CPAM

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Cantal a signé une convention « délégué social » avec la mairie de Jussac, interlocuteur privilégié pour le signalement et la prise en charge de situations urgentes ; accès aux soins, affiliation CMU, complémentaire CMUC ou aides financières. La détection de situation d'exclusion par

la mairie et le CCAS permet une étude prioritaire du dossier, apportant ainsi une réponse appropriée et rapide.

Tél. 3646 du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Dossier en ligne sur [ameli.fr](http://ameli.fr)

## Restos du cœur

Mardi 27 novembre, les Restos du Cœur du Cantal ont lancé leur nouvelle campagne d'hiver avec la mise en service d'un camion qui permet de venir en aide aux bénéficiaires isolés. Jussac est desservie, tous les quinze jours, le mardi à 14 h à la salle d'activités sous la médiathèque. Les bénévoles viennent à la rencontre de chacun dans la discrétion et la chaleur humaine.

## ■ Bâtiments

### Travaux réalisés

#### ECOLE MARIE MARVINGT

Les deux salles de classe de l'agrandissement ont pu être utilisées dès la rentrée de février 2018, ce qui a permis de terminer au rez de chaussée la salle des enseignants et le bureau du Directeur en fin d'année scolaire 2018. Le chantier a continué en juillet avec les peintures et revêtements du couloir de circulation à l'étage et la finition de la dernière classe du rez-de-chaussée.

A la rentrée scolaire 2018/2019, élèves et enseignants ont pu investir les locaux rénovés dans leur totalité.

A l'extérieur, l'accessibilité de la Maternelle a été réalisée par le déplacement du portail d'entrée permettant la mise en place d'un plan incliné rejoignant la porte de l'école.

L'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite est également assuré vers la cantine par la création d'une ouverture de communication avec la cour de l'école.

#### LA PERMANENCE SOCIALE ET MEDICALE devient « ANNEXE DE LA MAIRIE »

Compte tenu de sa polyvalence, cet espace sera nommé : ANNEXE DE LA MAIRIE. Les travaux ont été terminés à l'automne et le bâtiment accueille les permanences de la PMI depuis novembre.

Il reste à installer la liaison téléphonique, ce qui ne pourra se faire que lorsqu'un opérateur sera choisi dans le cadre de la consultation en cours.

Les pavillons réalisés sur le même terrain par le bailleur social POLYGONE ont été terminés et ouverts à la location en septembre.

Bâtiments :  
Mme Bigeon, M. Loustalneau, Mme Roux,  
M. Pijoulat, Mme Monjou, M. Marre, M. Rodier.



### Travaux en cours

#### SALLE POLYVALENTE



Après plusieurs chantiers de désamiantage, les travaux de démolition des cloisons intérieures de la salle polyvalente ont pu être réalisés et le gros œuvre pratiquement terminé pour les congés de Noël. Les

réseaux d'eaux usées sont faits. La pose des huiseries est en cours.

Un nouveau système de contrôle d'accès et l'aménagement de la cuisine sont à l'étude.

## LOCAL ASSOCIATIF

Suite à la pose du local à ossature bois en janvier 2018 par l'entreprise "Cantal abris", les travaux se sont poursuivis avec l'aide des bénévoles de la Diane Jussacoise, (isolation, doublage, carrelage, faïence), ou par les agents communaux (maçonnerie/crèpis local découpe, raccordement réseaux depuis RD 922, plomberie, pose du poste de refoulement eaux usées...). Suite à l'obtention du "consuel" par l'entreprise LCE, le

raccordement électrique définitif a pu être envisagé avec Enedis courant décembre.



## Parcours sportif et padel

Après la réalisation de jeu pour enfants, la municipalité a complété la zone des loisirs en y ajoutant un parcours santé, des agrès de fitness et un terrain de padel.

L'opération a coûté 56 000 € dans le cadre de l'opération « Héritage 2024 » lancée par le ministère des sports en lien avec le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), subventionnée à hauteur de 50 % et complétée d'une aide de 10 000 € au titre du contrat ruralité 2017-2020.

Au nom de la fondation du Crédit Agricole Centre France, Frédéric Dufour, président de la caisse locale, Jean-Baptiste Coudert, le secrétaire et Bernard Bouche, en charge des collectivités ont remis un chèque de 2 000 € à la commune pour récompenser « le côté novateur » de cet équipement qui pour l'instant est le seul du département.

Le parcours santé qui part du camping du moulin avec retour à l'opposé en bordure de la D922 est composé de

9 modules pour grimper et sauter et de 9 modules de fitness regroupés en deux pôles.

Le terrain de padel est situé à proximité des courts de tennis extérieurs.

Mélange de tennis et de squash, il se joue sur un terrain de 20 X 10 m séparé par un filet et bordé de murs en verre. La gestion de cet équipement a été confiée au Jussac tennis-club.



## Voirie

### Réalisations 2018

#### Renforcement de chaussée travaux divers

- **Enrochement VC de la Trémolière Haute**, prévu pour fin 2017, mais différé pour cause de mauvaises conditions météorologiques.
- **Aménagement de l'arrêt bus du Pont d'Authre** (avril 2018). Ces travaux ont permis de réhabiliter ce point d'arrêt en créant un quai bus répondant aux normes d'accessibilité, (bordures de 20 cm de hauteur, rampants de part et d'autre, bandes podotactiles), réfection des îlots centraux avec passage piéton en chicane.

Voirie, cadre de vie et sécurité :

M. Vidal, M. Carayol, M. Dufour, Mme Forses, Mme Bac, M. Marre, M. Rodier.

- **Murs de clôture du chemin de Mondésir**, dans le cadre des acquisitions de terrains, il a été convenu dans les négociations de réaliser le mur de clôture de la propriété jouxtant la VC et le giratoire du Pont d'Authre plutôt que de rétablir le mur en maçonnerie initial.
- **Réalisation de poutres de rive sur VC de la Trémolière** permettant de redimensionner ponctuellement la chaussée notamment sur certains virages.
- **Renforcement et enduit** sur VC de la Trémolière Haute suite à l'enrochement réalisé en avril.
- **Renforcement et enduit** sur VC entre Gossel et Cautrunes.
- Idem sur VC de Caussac, **rue du "Bois del Suc"**, suite aux travaux d'adduction d'eau réalisés par la caba.

- **Accès pavillons "Polygone"**, face à la poste, reprise des bordures et caniveaux avec extension du trottoir jouxtant le passage piéton de l'école.
- **Travaux entrée écoles**, la mise aux normes en matière d'accessibilité à la fois de la maternelle et du trottoir jouxtant la RD 59, entre l'école et la poste, a nécessité de réaménager l'entrée de l'école. Ainsi, le nouvel accès à la cour de l'école maternelle permettra de renforcer la sécurité (éloignement de la zone circulée) et d'obtenir un accès PMR aux normes. La pose des portails, les crépis, les peintures seront réalisés en régie par les agents communaux d'ici le printemps.



## La fontaine de la place de l'Église

La fontaine publique représente un élément apprécié de notre patrimoine communal, mais l'eau qui l'alimente ne coule malheureusement pas de source ! mais provient tout simplement du réseau d'eau potable. Pour être en phase avec la gestion globale de l'eau potable, il n'était plus convenable de maintenir un tel fonctionnement, et la CABA a régularisé la situation au printemps 2018 par la pose d'un compteur. Cette eau sera désormais facturée, et le maintien du moindre filet sur chacun des 4 becs verseurs représente plusieurs m<sup>3</sup> par jour. Pour

pallier ce gaspillage, la commune a installé via la SAUR un système de recyclage qui redonnera vie à l'ouvrage avec un écoulement permanent, mais qui en revanche ne permettra plus le puisage de l'eau comme par le passé.

## Autres travaux en régie

- Plan de situation du cimetière sur support bois près de l'entrée principale.
- Aménagement du cheminement du parcours santé.
- Travaux de maçonnerie sur le mur d'enceinte du cimetière.
- Nettoyage du seuil de rivière du Pont d'Authre, suite à l'autorisation obtenue auprès de la DDT (abattage des saules encombrant le site).



## Perspectives 2019

- Quartier de la laiterie : aménagement du chemin de Mondésir, suite aux acquisitions de terrains.
- Poursuite du programme d'entretien de chaussée.
- Rénovation de l'éclairage public, 4<sup>e</sup> tranche, le quartier de la laiterie est commandé.
- Voie nouvelle et extension de réseaux (PVR les plaines), il s'agit du prolongement de la rue des frênes vers la route du Moulin de Limagne, (desserte de nouveaux terrains à bâtir).
- Poursuite de l'aménagement du parcours santé, entre le camping et l'impasse de la Prade, via la plaine des jeux.

## Urbanisme

### 1) Bilan 2018

- Au cours des douze derniers mois, la mairie a accordé :
- **57 Certificats d'Urbanisme** dont 13 dits « opérationnels » autorisant la construction de maisons d'habitation.
  - **10 permis de construire** dont 3 pour des maisons individuelles, 1 pour l'extension de la salle polyvalente, 1 pour l'extension d'une stabulation, 1 pour la construction d'un bâtiment agricole, 4 pour des annexes ou extension de maison d'habitation.
  - **1 permis modificatif.**
  - **41 déclarations préalables** dont 9 pour des divisions foncières et créations de lots à bâtir, 10 pour des

Urbanisme :  
Mme Forses, Mme Bigeon, M. Dufour,  
Mme Monjou, M. Rodier, M. Marre.

modifications de l'aspect extérieur d'habitations, 9 pour des annexes, 1 pour des piscines, 6 pour des clôtures, 1 pour la pose de panneaux photovoltaïques, 5 pour des déclarations diverses (padel, pépinière, implantation d'un mât d'éclairage, extension d'un local commercial, kiosque à pizza).



## Institution d'une taxe d'aménagement sectorielle

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement urbain) avait créé la Participation pour Voies et Réseaux (PVR) qui permettait aux collectivités locales de réaliser les travaux de viabilisation d'un secteur afin de faciliter son urbanisation. Une partie de l'investissement consenti était récupérée par la commune à l'occasion de la délivrance des permis de construire par l'intermédiaire d'une redevance appliquée à la surface du terrain.

Le vote d'une demi-douzaine de PVR ( les Rivières, les Hauts de Renhac, les Plaines) a permis la construction d'une soixantaine de maisons d'habitation sur les zones à urbaniser mises en place lors du PLU approuvé en février 2008. Ces implantations pourront se poursuivre dans ce cadre juridique et financier tant qu'il restera des terrains à bâtir dans ces zones .

La loi ALUR a remplacé la Taxe Locale d'Équipement (TLE) par la Taxe d'Aménagement (TA) et a substitué, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la TA sectorielle à la PVR. Si le taux de la TA normale peut varier de 1 à 5% (1% à Jussac), celui de la TA sectorielle est compris entre 5 et 20% . Pour être appliquée lors de l'attribution d'un

permis de construire, cette TA sectorielle doit être instituée par une délibération du Conseil municipal avant le 30 novembre de chaque année.

C'est pourquoi afin de pouvoir envisager en 2019 la viabilisation d'un nouveau quartier à l'est des cités du Buron et Emile Duclaux, au lieu-dit «TANDOUIRE», le Conseil municipal a décidé le 29 novembre dernier, à l'unanimité, d'instituer une TA sectorielle au taux de 20% sur une surface de 1,80 hectare. La délibération propose un mode de calcul de la prise en charge des travaux de viabilisation nécessaires identique à celui retenu pour les différentes PVR votées de janvier 2008 à décembre 2014. Ce sont au minimum 18 maisons qui pourront être construites. Le montant de la taxe est basé sur la surface close et couverte. Pour une surface de 130 m<sup>2</sup>, moyenne des 12 derniers permis de construire délivrés sur la commune, on aboutit à un montant légèrement inférieur à 12 000 €, que le vendeur du terrain doit prendre en compte pour fixer son prix, en rappelant qu'il n'a aucun frais d'investissement à avancer pour pouvoir commercialiser celui-ci.

## Vie économique et communication

Communication : Mme Bigeon, Mme Roux, Mme Forses, Mme Monjou, M. Pijoulat, Mme Garnesson, M. Marre, Mme Ruelle et M. Durand.  
Informatique et réseaux : M. Carayol, M. Marroncles, Mme Bigeon, M. Durand, Mme Ruelle.

### Le site internet de Jussac [www.jussac.fr](http://www.jussac.fr)

**Le nouveau site Internet est en cours de réalisation. Il utilisera la dernière charte graphique de celui de la CABA. Plus imagé, plus fonctionnel et plus agréable pour la navigation.**

Ce nouveau site vous permettra de trouver plus rapidement les informations relatives à la vie de votre commune.

Il permettra de :

- ❖ de suivre l'actualité
- ❖ de télécharger de nombreux documents : comptes rendus du Conseil Municipal, revues d'informations communales, PLU...
- ❖ de consulter l'agenda des manifestations de la commune

**Vous aurez la possibilité de proposer vous-même votre manifestation si vous représentez une association afin de mettre à jour l'agenda. Celle-ci sera validée rapidement par un modérateur.**

### Page Facebook

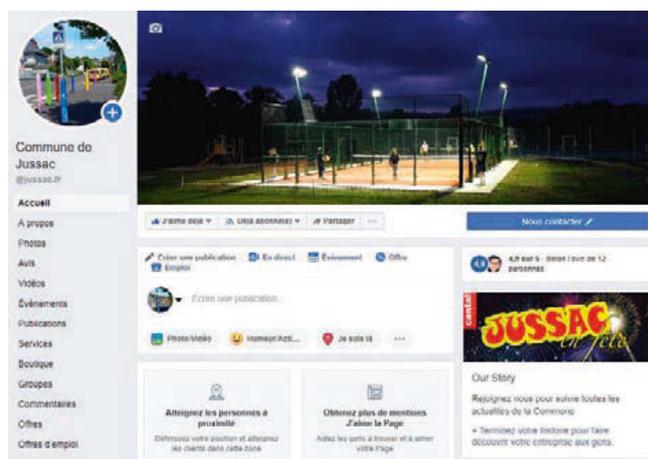
[www.facebook.com/jussac.fr](http://www.facebook.com/jussac.fr)

La commune de Jussac est présente sur les réseaux sociaux avec une page Facebook gérée par la Mairie.

Nous souhaitons qu'elle soit un lien permanent et dynamique avec les Jussacois.

Pour suivre toutes les actualités :

[www.facebook.com/jussac.fr](http://www.facebook.com/jussac.fr)



## Wifi public

Vous pouvez vous connecter gratuitement aux bornes wifi qui sont installées à la salle polyvalente et à la médiathèque Jean-Claude Maurel. Chaque utilisateur,

via son téléphone portable, ordinateur ou tablette a droit à deux heures de connexion par jour.

Ces points d'accès wifi ont pour objectif d'améliorer l'accessibilité numérique au profit des Jussacois, des visiteurs et des touristes.

## Marché Dominical

Tous les dimanches matins sur la place de l'église, les exposants réguliers et occasionnels proposent des produits de qualité : bourriols, fromages de chèvre, primeurs et charcuterie/rôtisserie. Le viticulteur est présent le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> dimanche du mois. A partir du mois de mai, les marchands de plants et de fruits et légumes étoffent le marché avec une offre diversifiée.

## Jardins familiaux de la commune de jussac

Les jardins familiaux sont destinés à l'épanouissement des familles attributaires, par leur intégration dans un cadre de verdure qu'ils aménagent eux-mêmes et qu'ils entretiennent pour une production maraîchère, fruitière ou florale familiale. En règle générale, un attributaire ne bénéficie que d'une seule parcelle.

Tout candidat doit prendre contact avec la mairie afin d'être inscrit sur une liste de candidats à une attribution de jardin.

Une convention de location est établie, au printemps, entre le locataire et la commune de Jussac pour une durée de 5 ans pour une parcelle inscrite au plan des jardins.

Le montant des loyers est fixé chaque année par le Conseil Municipal.

La convention pourra être résiliée pour les motifs suivants :

- non-respect des dispositions de la présente convention,
- non respect des règles de bon voisinage,
- reprise des terrains par la commune de Jussac pour des motifs d'intérêt général.

Le locataire doit signaler en mairie le renoncement à l'exploitation de son jardin au plus tard en novembre afin de permettre une attribution pour la saison suivante.



## Culture et Animations



### Médiathèque Jean-Claude Maurel

28 Allée des Pavillons

Tel : 04-71-46-67-22

Médiathécaire : Sylvie Juliard  
[mediatheque.jussac@orange.fr](mailto:mediatheque.jussac@orange.fr)

Animation, culture et vie associative :  
 M. Loustalneau, M. Carayol, Mme Roux, M. Pijoulat,  
 Mme Pradel, Mme Garnesson, Mme Bastien, Mme Ruelle



**L'INSCRIPTION EST GRATUITE ET OUVERTE A TOUS.**

La médiathèque de Jussac vous accueille dans un cadre convivial

Aux horaires suivants :

Lundi	Fermé
Mardi	13 h 30 à 16 h 30
Mercredi	10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Jeudi	13 h 30 à 16 h 30
Vendredi	13 h 30 à 18 h
Samedi	9 h à 12 h

La médiathèque de Jussac compte 893 lecteurs à ce jour, une moyenne de 400 prêts sont réalisés par semaine : (livres, revues, CD, DVD, jeux et jouets).

Rappelons aux usagers qu'avec une seule carte ils peuvent emprunter dans toutes les médiathèques du réseau de la CABA soit à Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Saint-Paul des Landes, Naucelles et Ytrac.

Ils doivent rapporter les documents là où ils les ont empruntés. Pour consulter leur compte-lecteur et le catalogue commun aux médiathèques du réseau, les abonnés peuvent aller sur le site [mediatheque.caba.fr](http://mediatheque.caba.fr).

Les livres, les DVD, les CD et les Jeux nous sont prêtés par la médiathèque départementale du Cantal.

Son catalogue peut être consulté sur le site [culture.cantal.fr](http://culture.cantal.fr).

Nous tenons à remercier tout particulièrement Odette Ginioux pour son accompagnement sans faille, sa sympathie et son professionnalisme et lui souhaitons une très bonne retraite.

## Expositions 2018

Tout au long de l'année, la médiathèque Jean-Claude Maurel est un lieu d'exposition très prisé des artistes.

En 2018, 11 expositions se sont succédé à la médiathèque.

Face à une demande importante, la municipalité souhaite que la priorité soit donnée aux nouveaux candidats.

Pour exposer à la médiathèque, il faut faire une demande à la mairie. Une assurance sera demandée.



Noms	Dates	Thèmes
Adrienne Calmont	2 au 25 janvier 2018	Photos
Karine Durand	26 janvier au 3 mars 2018	Modelage
Atelier photo du centre social d'Ytrac	6 au 31 mars 2018	Photos
Jany Seryes	3 au 28 avril 2018	Peintures
Michel Malroux	15 mai au 9 juin 2018	Création en bois
M. Champaix	26 juin au 13 juillet 2018	Peintures
Séverine Chazal	24 juillet au 11 août 2018	Créations diverses
Josiane Nureau-Viala	28 août au 22 septembre 2018	Pastel
Annie Masclaux	25 septembre au 20 octobre 2018	Peinture à l'huile et pastel
Martine Grenon	6 au 24 novembre 2018	Créations en tissu
Nicole Juéry et Brigitte Pascal	27 novembre au 15 décembre 2018	Broderies

## ■ Les animations estivales



*La Jussacoise*



*Fête de la musique*



*Vide-grenier*



*Marché gourmand*



*Tournoi de padel*



*Les Gens d'ici*



*Les feux d'artifice*



*Théâtre de rue – Les frères Troubouch*



*Vélo vintage*



*Fête de la pomme*

## ■ Marché de Noël

Organisé par le Comité des fêtes, toujours en partenariat avec la commission Animation, le marché de Noël a eu lieu le dimanche 23 décembre 2018.

De nombreux enfants ont pu se faire maquiller et être photographiés avec le Père Noël.

Les plus grands ont pu remplir leur panier auprès des commerçants habituels du dimanche matin mais également auprès d'une dizaine d'exposants artisanaux présents pour l'occasion.



## ■ Cérémonie des vœux du Maire



Exceptionnellement, en raison de l'indisponibilité de la salle polyvalente, la cérémonie des vœux du Maire, en présence de M. Bruno Faure, Président du Conseil Départemental s'est déroulée le samedi 12 janvier 2019 à la salle d'activités sous la Médiathèque Jean-Claude Maurel.

M. Alain Bruneau a adressé ses vœux, au nom du Conseil Municipal, à l'ensemble des Jussacois et Jussacoises, fait une rétrospective des principales réalisations 2018 et a présenté les projets à venir pour cette nouvelle année. Un moment convivial a clôturé la cérémonie.

## CRITERIUM DU DAUPHINE 2019

**Le Cantal accueillera les 2 premières étapes :**

**Jussac ville arrivée de la 1<sup>re</sup> étape**

Le dimanche 9 juin 2019, la 71<sup>e</sup> édition du Critérium du Dauphiné s'élancera d'Aurillac pour arriver à Jussac 3 passages à Jussac puisque la fin du parcours se fera sous la forme d'une boucle de 25 Km.



## ■ Cadre de vie

### Sécurité autour de l'école

Afin de satisfaire aux règles d'accessibilité, aux exigences du plan Vigipirate et de renforcer la sécurité des enfants et des familles aux heures d'entrée et de sortie de classe, les accès à l'école publique ont subi des modifications ; le portail de la maternelle a été déplacé, limitant ainsi l'accès direct à la voie de circulation, un espace est prévu pour l'attente en retrait de cette voie sur l'emplacement du jardin pédagogique qui sera réinstallé près de l'ancienne entrée de la cour de maternelle.

### Sécurité - accessibilité



- **Le radar pédagogique amovible** a été installé fin septembre par l'entreprise Eiffage, à l'entrée du bourg côté Marmanhac. Ce radar sera déplacé périodiquement sur 3 autres sites à savoir :
  - entrée aggro RD 46 route de Montplaisir
  - route du Moulin de Limagne RD 6
  - route Impériale.



- **Cheminement piéton rive RD 922** : ce dossier ayant bénéficié courant 2018 d'un subventionnement dans le cadre des amendes de police, les travaux peuvent débuter avec la création d'un cheminement sécurisé

(1.50 m de largeur stabilisé en graves calcaires 0/20), entre la ZAE et le chemin de Nozières d'une part et entre la sortie d'agglo côté Aurillac et le pont de Saemagne. A souligner qu'en prévision de cet aménagement, une ligne discontinue de 30 cm de largeur a été réalisée par le conseil départemental en rive de la RD 922, aux abords de la station Bousquet, marquage qui permettra de délimiter le cheminement piéton des voies de circulation.

- **Route de Montplaisir RD 46**, suite aux observations de plusieurs riverains dénonçant des vitesses excessives sur le tronçon le plus étroit avant le giratoire, (absence de trottoirs), et après avis du conseil départemental, des chicanes ont été implantées fin novembre. Après une période expérimentale, une décision sera prise pour une éventuelle implantation définitive de ce système de signalisation.



- **Le PAVEP** : (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics), obligatoire pour les communes de plus de 1000 habitants. Il avait été confié fin 2013 à un organisme privé "Form Accès", cabinet qui a cessé toute activité prématurément en 2015. La DDT a repris ce dossier pour un rendu courant 2018. Le diagnostic présenté propose 6 chaînes de déplacement, (allée des Pavillons, avenue de la Prade, avenue des Raux, avenue de la Plaine, promenade des Sports et zone de loisirs/ Théâtre de verdure). Après examen en commission travaux-voirie, un plan d'action sur 4 à 5 ans va être établi afin de mettre en conformité ces différentes chaînes.

### Eclairage public

- 580 points lumineux sur l'ensemble de la commune. Toujours dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public, initié par le syndicat départemental d'électrification en décembre 2014, et au-delà du renouvellement des 301 lampes vétustes à vapeur de mercure-ballons fluo-(151 remplacées

à ce jour), les investissements se poursuivent en matière d'économie d'énergie avec le remplacement d'appareillages anciens par des lampes à leds :

- 2016, Aubépinés et promenade des sports
- 2017, traverse du bourg RD 922 (45 leds de 55w ont remplacé 45 lampes de 250 w
- 2018, cité du buron (37 leds de 35 w avec abaissement dans la nuit à 20w)

Pour 2019, une étude va être réalisée pour traiter le quartier de la laiterie.

Le bilan aujourd'hui : depuis le début de la démarche, une économie d'environ 12KVA soit environ 7000 € annuels) . Puissance totale sur la commune 77 KVA.



## Propreté et civisme

### Toujours des incivilités !

Les trottoirs sont toujours et encore jonchés de crottes de chiens, mégots, chewing-gums, les déchets, tickets de jeux et paquets de cigarettes. La vie des passants et des riverains est souillée par cette pollution de l'espace public.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les

espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

### Tri Sélectif

Jussac est équipée de conteneurs pour les ordures ménagères et de 4 Points d'Apport Volontaire (PAV) pour les produits recyclables (verre, papier) et de 2 conteneurs à vêtements.

Afin que les usagers puissent facilement transporter leurs déchets recyclables de chez eux aux contenants de collecte, la CABA a réalisé un sac de pré-collecte. Il est disponible à la mairie.

Les dépôts d'encombrants figurent parmi les plus importants dépôts sauvages (cartons, planches, meubles). Chacun doit les emporter au centre de tri des Quatre-Chemins. Se débarrasser sauvagement des déchets est un coût supplémentaire pour la collectivité et chaque citoyen.

## Bruits de voisinage

Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. Ces dispositions s'appliquent à tous les bruits de voisinage, à l'exception de ceux qui proviennent d'activités relevant d'une réglementation spécifique. Sont généralement compris comme bruits de voisinage :

- ◆ des cris d'animaux et principalement les aboiements,
- ◆ des appareils de diffusion du son et de la musique,
- ◆ des outils de bricolage et de jardinage,
- ◆ bruit de certains équipements fixes comme ventilateurs et climatiseurs,
- ◆ appareils de production d'énergie comme les compresseurs.

Concernant les travaux de jardinage et de bricolage, ils ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ◆ du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
- ◆ le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- ◆ le dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

La municipalité et les citoyens de notre commune font appel au civisme de chacun, pour créer une vie collective saine, respectueuse d'autrui et de l'environnement.



Le recensement de la population jussacoise a eu lieu du 17 janvier au 16 février 2019.

5 agents, Marie-Christine JAQUET, Sandrine FERES, Sandy RAYNAL, Claudine ROBERT et Alexandre DEBRONS ont parcouru la commune.

La population municipale actuelle est de 2016 habitants. Le chiffre résultant du recensement 2019 sera pris en compte au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## ■ Inauguration des travaux d'extension et de mise en accessibilité de l'école Marie Marvingt Vendredi 12 octobre 2018



En présence d'Isabelle Sima, Préfet du Cantal et de Bruno Faure, Président du Conseil départemental.

A cette occasion, une plaque à l'effigie de Marie Marvingt a été posée ainsi qu'un nouveau panneau « Ecole Marie Marvingt » réalisé à partir d'un dessin de Lucie Bonnefoy (ancienne élève de l'école).

## ■ Inauguration du parcours sportif, des agrès de fitness et du terrain de padel Samedi 22 septembre 2018

En présence de M. Antoine Maillard, Directeur adjoint de la D.D.C.S.P.P. du Cantal et de Mme Roquette, conseillère départementale.



## ■ Personnel communal en 2018

### Services Administratifs

Sabrina CAMBON, Myriam DELPUECH, Benjamin CAZAL et Danielle LINARD

### Service Animation

Stéphane LACHAZETTE

### Service du Patrimoine

Odette GINIOUX (Retraite depuis le 31 mai 2018)

Sylvie JULARD

### Service Technique

Philippe SOLIGNAC, Bernard CAZAL (retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2019), Jules COMBELLE (retraite au 31 mai 2019), Frédéric LAFON, Matthieu BONNIVEAU, Clément JOANNY (fin de contrat 31 mars 2018), Julien MALZAC, Guillaume BITAUD.

Recrutement d'Hervé PIGANIOL en tant qu'agent de maîtrise au 1<sup>er</sup> octobre 2018.

### Renfort d'été au service technique

Juillet : Axel BONNEFOI

Août : Richard LAFON

### Service Ecole Primaire

Laurence LEGER, Marie-Josée LUC, Cindy MALZAC PANIS, Solange LAVIGNE, Evelyne ROLLAND, Florian LOUSTALNEAU

**Remplacements** : Juliette PLENAT et Justine BALADIER

### Service Ecole Maternelle

Anne-Marie PIJOLAT, Nicole TAISSIDRE, Hélène LESMARIE, Fabienne VIDAL, Maria TURQUET, Safia CHORFI, Audrey CASTANIER, Nicolas FROMENT.



Hervé Piganiol, Julien Malzac, Matthieu BONNIVEAU, Frédéric LAFON et Guillaume BITAUD (de gauche à droite).

Agent à la mairie de Crandelles depuis 2002, Hervé Piganiol est dorénavant responsable des services techniques depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018 en tant qu'Agent de Maîtrise.

## ■ Etat civil



### NAISSANCES 2018

27 avril **LONJAGNE BOUGUENNA Matthéo, Mohamed, Raymond**,  
11 rue de la Chasserie 15210 Ydes

16 septembre **PAUC Mathis**  
299 rue du Ruisseau, Cautrunes

09 octobre **SZYMANSKI Tom, Roméo**  
1 rue des Pervenches

27 octobre **CONDAMINE Nina**  
6 rue des Jardins

11 novembre **CATARELLI Myla**  
81 route du Cruquet, Renhac

20 novembre **CHARMES Justine**  
11 rue du Clos d'Empeyroux

22 novembre **RABHI Lou, Océane**  
24 rue du Pré Lartigue, Caussac

27 novembre **DELPRAT Marius, Jean, Pierre**  
881 route de Bessou

26 décembre **VERNIOL Jean, René, Louis**  
551 route du plateau, Cautrunes

### MARIAGES 2018



28/07/18 **BALADIER Laurent, Marcel LAMPRE Sylvie, Michèle**

11/08/18 **LUC David, Jean PONS Agnès, Marie**

18/08/18 **SZYMANSKI Bertrand, Henri LAVERGNE Laëtitia, Aurore**

01/09/18 **FALIES Rémi LAROUMES Laëtitia**

29/09/18 **MIJOLE Fabien, Thierry BOURGEIX Aurélie, Laurence, Danielle**

### PACS 2018

18 janvier 2018 **MEALLET Manuel et LAPORTE Angélique**

24 janvier 2018 **DELPRAT Corentin et DELPUECH Manon**

14 mai 2018 **RABHI Nicolas et GRATIO Claire**

26 juillet 2018 **GERMAIN Nicolas et VICARD Christelle**

27 juillet 2018 **MARTIN Guillaume et PIJOLAT Fanny**

12 septembre 2018 **HOUSSAN Jean et MOREAU Simone**

### DÉCÈS 2018

Cette rubrique regroupe les habitants de Jussac décédés et personnes décédées ayant fait l'objet d'une transcription sur les registres d'Etat-Civil de Jussac à ce jour. À noter que les avis des communes extérieures ne nous parviennent pas toujours dans les délais, ce qui explique certaines omissions.

#### Janvier

FLORET Robert, René  
BONIS CAUMEL Antoinette

#### Février

COMBELLES Alain, Gabriel, Paul  
GUBAL Claudine, Anne, Marie  
CARLAT PECHAUD Yvette, Marie

#### Mars

LANDES Jean-Baptiste  
RIGAL Jean-Pierre  
ISCHARD Henri, Albert

#### Avril

VIGNAL CHABEAU Jeanine  
DEJOU Jean  
FLOTTE Antonin  
PECHAUD Lucien  
SUC Paulette, Marie, Jeanine  
SAUTOU Roger  
ARNAL Mireille

#### Mai

CABANES DELSOUC Thérèse  
CHAMBON Gabriel, Henri, Maurice

#### Juin

ROQUES Marcelle  
BOUSQUET VISI Paulette Hélène  
BASTID VOLPILHAC Denise Marie

#### Juillet

LOMBARD GOBERT Geneviève  
GARD Anette, Pierrette  
BIOULAC Jean

#### Août

CLERMONT Émile, Marcel

#### Septembre

ROCH APCHER Nathalie  
RIGAL Irène, Marie, Thérèse

#### Octobre

REMIZE CRUEGHE Christiane, Thérèse  
CHANUT Renée

#### Novembre

FLOTTE MEALLET Raymonde, Odette  
FRIC André

#### Décembre

FAJOL NAVARRE Marie Marguerite  
CALVET Pierre  
REY Raymond  
GLADINE BOUCHET Jeanine

## ■ Commémorations

**Cérémonie du 19 mars** →  
a eu lieu à Jussac  
commémorant le "Cessez le feu en Algérie"  
en 2018



← **Cérémonie du 8 mai**

**Cérémonie du 11 novembre** →  
2018 Centenaire  
de la grande guerre



## ■ La ferme équestre de l'Authre

La ferme équestre de l'Authre, rénovée en 2016, compte aujourd'hui 170 licenciés et 70 chevaux et poneys, et propose des activités diverses.

- Enseignement chevaux et poneys par une monitrice diplômée d'état.
- Stages pendant toutes les vacances : passage des galops, stage dressage, stage CSO, stage spectacle, équi fun, éthologie...
- Sorties en compétitions club et amateur.
- Pensions.
- Elevage.
- Débourage.

La ferme équestre de l'Authre est un lieu convivial et familial. Elle organise au mois de septembre une journée portes ouvertes afin de faire connaître les activités équestres et propose un petit spectacle où

les acteurs sont les cavaliers, les chevaux et les poneys du club.

Elle organise chaque année des concours internes (challenge d'hiver et challenge de printemps) pour les plus petits (maniabilité), pour les moyens (épreuve à 40 cm et 60 cm) et pour les plus confirmés (épreuve de 80 cm à 1,20 m) et une épreuve équi fun (selon les niveaux de chacun).



## ■ Ecole élémentaire

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'école a bénéficié à la rentrée d'un ½ poste à titre provisoire. Cela a permis d'alléger les effectifs des classes.

L'école accueille 182 élèves répartis comme suit :

**Cycle 3 :** CM2 : Mme SEMY 20 élèves  
 CM1/CM2 : Mme GIRALDON 14 élèves  
 CM1 : Mme GABRIEL 16 élèves

**Cycle 2 :** CE2 : M BARUZIER / Mme FAUGERON 19 élèves  
 CE1 : Mme GRIMAL 20 élèves  
 CP : Mme MOUSSARD 23 élèves

**Cycle 1 :** GS : Mme RIEU 18 élèves  
 MS : Mme CADOZ-POURPUECH 15 élèves  
 MS : Mme FAUGERON 14 élèves  
 TPS/PS : M COURBEBASSE 23 élèves

Rased : Mme TEULADE

6 ATSEM travaillent avec les 3 enseignants de maternelle : Safia CHORFI, Anne-Marie PIJOLAT, Hélène LESMARIE, Nicole TAISSIDIRE, Audrey CASTANIER et Fabienne VIDAL .

Quatre Auxiliaires de Vie Scolaire aident à la scolarisation d'enfants à besoins éducatifs particuliers : Caroline CAMBON, Odile CHAUVELIER, Laure PARRAS et Joëlle PRUNET.

Cette année l'école accueille des enfants de 2 ans (nés au premier trimestre 2015). Pour la rentrée 2019, la situation sera réexaminée en juin.

L'an passé, de nombreuses activités et sorties ont pu avoir lieu grâce à l'Amicale des Parents d'Elèves et la Municipalité qui les subventionnent, et notamment une semaine à Saint Pierre d'Oléron pour les classes de CP et CE1.

Nous avons eu l'occasion, dans le cadre du Festival de la BD d'Aurillac, d'accueillir dans nos murs Romain PUJOL, le premier illustrateur des « Lapins crétiens » ; rencontre fort intéressante pour les élèves.



Concernant la pratique de la natation et du ski, le dispositif mis en place l'an passé est reconduit : les élèves de GS-CP-CM1 et CM2 se rendront à la piscine et ceux de CE1 et CE2 iront au ski.

Pour la 4<sup>e</sup> année, des délégués des élèves ont été élus dans les classes. Ceux-ci participent à des réunions animées par M BARUZIER. Les délégués rapportent les travaux, les réflexions, les demandes de leurs camarades et leur font ensuite un compte rendu des décisions prises en Conseil des élèves.

Les délégués de la classe de CM2 sont également invités à participer aux Conseils d'école afin de porter la parole des élèves.

Le début de l'année scolaire a été marqué par l'inauguration de l'extension et le baptême officiel de l'école à l'occasion d'une très belle cérémonie. Une chanson retraçant la vie « extraordinaire » de Marie MARVINGT a été inventée et chantée sur l'air de Cadet Roussel par 80 élèves volontaires.

Un concours de dessin a été organisé en mai 2018 pour choisir la nouvelle enseigne de l'école. Ce sont les délégués qui ont effectué un premier tri parmi les dessins proposés par les différentes classes. Trois dessins ont été sélectionnés et soumis au vote auquel tous les élèves de la Petite Section au CM2 ont participé.

Pas de grand voyage prévu cette année mais nous allons profiter au maximum des équipements de proximité pour que l'année 2018-2019 soit riche culturellement et sportivement pour tous les élèves !

### Inscriptions rentrée 2019

Le directeur commencera à prendre les inscriptions pour la rentrée 2019 à partir du mois de janvier. Sont concernés les enfants nés en 2016 et ceux nés et au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

Démarches à suivre :

- 1) Passer en mairie pour inscrire votre enfant,
- 2) Prendre rendez-vous avec le directeur de l'école pour finaliser l'inscription et admettre votre enfant.



## Inscriptions à l'école Marie Marvingt

### 1<sup>re</sup> étape

Où ?	Quand ?	Pour qui ?	Pourquoi ?
En mairie	Pré-inscription en janvier puis inscription définitive avant le 1 <sup>er</sup> juillet pour l'année scolaire suivante	Les nouveaux inscrits, même s'ils ne fréquentent l'école qu'en cours d'année	Afin d'obtenir une autorisation d'inscription délivrée par le Maire

### 2<sup>e</sup> étape

Où ?	Quand ?	Pièces à fournir
Auprès du directeur de l'école sur rendez-vous le mardi et le jeudi	Entre le 1 <sup>er</sup> et le 30 juin pour l'année scolaire suivante	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Autorisation délivrée par le Maire</li> <li>➢ Livret de famille</li> <li>➢ Carnet de santé</li> <li>➢ Formulaire de radiation pour ceux qui viennent d'une autre école</li> </ul>

## Inscription aux services municipaux liés à l'école

### La cantine scolaire

Tous les enfants qui mangent à la cantine doivent impérativement être inscrits à la mairie de Jussac avant le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée scolaire.

Le carton de cantine, utilisé quotidiennement sera rempli en mairie, en précisant bien l'adresse de facturation.

Il est recommandé aux parents qui le peuvent de venir chercher leurs enfants à midi pour limiter les effectifs de plus en plus lourds, afin de rendre plus confortable le temps imparti d'une heure quarante-cinq minutes.

### Les garderies scolaires, TAP et ALAE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Matin</b>	7 h à 8 h 35	7 h à 8 h 35	7 h à 8 h 35	7 h à 8 h 35	7 h à 8 h 35
<b>Midi</b>	11 h 45 à 12 h 15	11 h 45 à 12 h 15	11 h 45 à 13 h	11 h 45 à 12 h 15	11 h 45 à 12 h 15
<b>Soir</b>	15 h 45 à 17 h 15*	15 h 45 à 16 h 30		15 h 45 à 17 h 15*	15 h 45 à 16 h 30
<b>TAP</b>	15 h 45 à 17 h 15			15 h 45 à 17 h 15	
<b>ALAE</b>	17 h 15 à 19 h 15	16 h 30 à 18 h 30		17 h 15 à 19 h 15	16 h 30 à 18 h 30

\* Possibilité de sortie à 16 h 30

La garderie du matin et de midi est payante en fonction du quotient familial.

La garderie du soir et les TAP sont gratuits.

L'ALAE est payant en fonction du quotient familial.

Tous les enfants qui utilisent ce service doivent impérativement être inscrits à la mairie de Jussac avant le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée scolaire.

Lors de l'inscription, vous devez fournir votre numéro d'allocataire et le montant de votre Quotient Familial.

### Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Ils ont lieu les lundis et jeudis de 15 h 45 à 17 h 15. Une garderie est mise en place pour encadrer les enfants qui ne souhaitent pas participer aux TAP. Des groupes sont formés avec des roulements par demi-trimestres.

Les familles sont informées par affichage municipal.

Les tableaux nominatifs de répartition sur les divers ateliers sont affichés sous les préaux, et sur le panneau d'affichage de la mairie, Avenue de la Prade.

Il convient de noter que l'assiduité est obligatoire dès l'inscription pour demeurer conforme à la loi.



Afin de faciliter le fonctionnement des temps périscolaires, il est absolument obligatoire pour les parents d'anticiper l'inscription de leurs enfants en mairie pour les TAP, les garderies, l'ALAE, la cantine et le bus scolaire.

### L' A.L.A.E. : (04 71 46 69 43)

Il se situe au Centre de Loisirs Sans Hébergement, 4, promenade des Sports, 15250 Jussac.

L'inscription auprès de Stéphane Lachazette ou Laurence Léger se fait à partir du premier jour de la rentrée scolaire.

Un accompagnement vers l'A.L.A.E. est prévu pour les élèves qui bénéficient du soutien scolaire en fin de journée le mardi.

### Remarque importante (en cas de retard)

– Dans le cas où un enfant, scolarisé en classe élémentaire, n'est pas inscrit à l'ALAE, il ne sera pas pris en charge par celui-ci et devra attendre l'arrivée des parents hors de l'enceinte de l'école.

– En cas de retard imprévu, les parents doivent prévenir le secrétariat de mairie au 04 71 46 65 44 avant 16 h 30.

– Le règlement complet de l'ALAE est disponible en Mairie.

### Le transport scolaire

Tous les enfants qui utilisent le transport scolaire municipal doivent impérativement être inscrits à la mairie de Jussac avant le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée scolaire. Une carte de transport scolaire leur sera remise à cet effet.

## ■ La CABA au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2018.

### Eau

- 1 110 abonnés (dont 5 nouveaux raccordements), pour 89 428 m<sup>3</sup> consommés (+0,7 % par rapport à 2017).
- 19 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance).

### Assainissement

- 860 abonnés au réseau collectif (dont 4 nouveaux raccordements).
- 182 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC).
- 7 dossiers instruits pour des systèmes d'ANC (1 réhabilitation, 6 contrôles dans le cadre de ventes).

### Etudes / Travaux d'eau et d'assainissement

- Route Impériale (tranche 1 et 2), réhabilitation du réseau d'eaux usées et reprise des branchements d'eau potable permettant de supprimer une conduite sous domaine privé, 75 000 € HT.
- Travaux suite à la mise en place de la Participation Voirie Réseau Les Rivières Nord (tranche 3), extension réseaux eaux potable et usées.

*Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.*

### Environnement

- 4 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) au supermarché, au camping, à la salle polyvalente, rue des Pervenches + 2 autres colonnes de verre à Cautrunes et à Saïemagne.
- 2 colonnes pour la collecte des textiles à la salle polyvalente et au camping.
- 91 participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche).
- accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers.

*Une question sur le tri ? Consultez le site [www.caba.fr](http://www.caba.fr) ou la réglotte du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.*

### Transports

- Liaison Jussac – Aurillac par la ligne A (régulière ou en Transport A la Demande).
- 47 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune.
- 12 180 km parcourus par le ramassage scolaire (géré par la commune) sur l'année scolaire 2017/2018, pour 28 enfants bénéficiaires .

*Stabus, 3 av. Gambetta à Aurillac, 04 71 48 53 00, [www.stabus.fr](http://www.stabus.fr).*

### Urbanisme & Habitat

- 61 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (41 déclarations préalables, 12 permis de construire, 8 certificats d'urbanisme opérationnels).
- 10 dossiers enregistrés dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH – rens. SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00).
- Élaboration du PLUi-H > organisation d'une réunion publique à la salle d'activités de Jussac, en octobre 2018 (en 2019, participez à l'enquête publique) .

*Service Urbanisme : 17 place de la Paix, 15000 Aurillac 04 71 45 60 14 - [plui@caba.fr](mailto:plui@caba.fr) - permanences mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, jeudi de 8 h 30 à 12 h, sur rdv les autres jours. Documents d'urbanisme consultables sur [www.caba.fr](http://www.caba.fr).*

### Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stades Jean-Alric et Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site [www.caba.fr](http://www.caba.fr).

### Tourisme

- 12 hébergements (hôtels, campings dont celui de Jussac, meublés de tourisme, chambres d'hôtes recensés par l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac.
- 6 partenaires à l'Office de Tourisme (hôtels, campings, meublés)

### Contact CABA

Siège : 3 place des Carmes, 04 71 46 86 30  
Urgence Eau/Assainissement

(hors heures de bureau) : 04 71 46 48 60

Site Web : [www.caba.fr](http://www.caba.fr)

Page facebook : [www.facebook.com/caba.officiel](http://www.facebook.com/caba.officiel)

## ■ Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal

### Définir ensemble des règles communes

Lancée en 2016 par la CABA, l'élaboration du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat) repose sur une **large concertation** : d'une part **avec les élus et les partenaires institutionnels** consultés à chaque étape du projet, et d'autre part **avec les habitants**, notamment au travers des registres déposés en mairie et des réunions publiques organisées en différents secteurs.

Ce nouveau document d'urbanisme a vocation à **maîtriser l'étalement urbain afin de préserver notre territoire**. En effet, tous les 5 à 7 ans en France, une superficie agricole équivalente à un département disparaît du fait de l'urbanisation (sur Aurillac/Arpajon, la zone urbaine s'étendait sur environ 4,5 km<sup>2</sup> en 1969, 9,7 km<sup>2</sup> en 1989, 12 km<sup>2</sup> en 2009). Face à ce constat, la Loi impose une modération de la consommation foncière, traduite via des objectifs chiffrés par le SCoT BACC : sur 2020-2030, la consommation maximale sur la CABA devra être de 220 ha pour 2 768 logements (contre 280 ha pour 2 495 nouveaux logements entre 2005 et 2015).

En 2017, la CABA avait finalisé le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui définit les orientations retenues par les élus des 25 communes pour le développement du Bassin d'Aurillac. Pour traduire ces orientations stratégiques dans les documents réglementant l'occupation des sols, **de nouveaux ateliers associant techniciens et élus communautaires et municipaux ont permis en 2018 d'établir des zonages et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**, futurs documents de référence pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

#### Zonage

Le **règlement graphique**, ou zonage, doit permettre aux occupations urbaines, agricoles et naturelles de cohabiter dans les meilleures conditions. Il se décline ainsi dans le futur PLUi-H :

##### **Zone urbaine (U) – 9 432 hectares**

Construction possible si conforme au règlement.

##### **Zone à urbaniser (AU) – 251 ha**

Construction possible si conforme à l'OAP (cf. ci-après).

##### **Zone agricole (A) – 24 742 ha**

Constructions agricoles seules autorisées.

##### **Zone naturelle et forestière (N) 15 833 ha**

En partie inconstructible pour préserver l'environnement.

Il est complété par un **règlement écrit compilant l'ensemble des règles d'occupation de chaque zone**.

#### Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Sur les zones AU (qui présentent des enjeux forts de développement) ont été définies environ 80 **OAP, schémas d'aménagement** qui matérialisent les grands objectifs de développement de ces zones.

#### Volet habitat

Fin 2018 a notamment été finalisé le volet Habitat du PLUi-H, dont les objectifs sont de répondre aux besoins en logements, d'améliorer le parc existant et de favoriser la mixité sociale. Un **Programme d'Orientations et d'Actions (POA)** décline les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs au travers de fiches-actions.

#### Le document arrêté

Après le vote de l'arrêt du PLUi-H par le Conseil Communautaire, il sera soumis en 2019 à l'avis des personnes publiques associées, puis une enquête publique sera lancée. Il sera complété suite aux dernières observations, avant approbation par le Conseil Communautaire pour une entrée en vigueur en 2020. Jusqu'à cette date, les documents d'urbanisme actuels continuent de s'appliquer et les démarches sont inchangées pour les habitants. Les dossiers sont à déposer en mairie.

Plus de renseignements :

[www.caba.fr/plui](http://www.caba.fr/plui)

Service Urbanisme - 04 71 46 86 30



## ■ Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

En 2018 grâce à l'ensemble de nos financeurs : les mairies, l'Europe, la région, l'Etat, la réserve parlementaire de Mme Josiane COSTE, la CAF et grâce à l'implication des habitants et du conseil d'administration nous avons pu intégrer de nouveaux locaux permettant aux familles un accueil chaleureux et adapté.

Le centre social est un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Il organise une fonction d'accueil et d'écoute informelle des habitants et des associations. Il assure une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et organise la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire

L'année 2017 fut riche en évènements et en moments forts, qui ont permis de renforcer notre ancrage territorial auprès des habitants.



Au mois de décembre une nouvelle page s'est ouverte pour notre structure à l'occasion de la signature des marchés avec les entreprises retenues pour la construction des nouveaux locaux. Ce projet porté par la commune de Naucelles et Logisens devrait aboutir fin 2018. Ce bâtiment permettra de renforcer notre identité, d'être plus performant, de développer notre attractivité, de poursuivre notre ouverture vers les territoires et de maintenir les activités sur l'ensemble des communes adhérentes. En effet, ce lieu améliorera les conditions d'accueil du public, des bénévoles, des adhérents et permettra aux salariés de travailler plus sereinement.

Au cours de cette même année nous avons confirmé notre partenariat avec les centres sociaux du département en adhérant à la Fédération Nationale et en recevant, à Reilhac, la fédération départementale pour son assemblée générale. Cette instance doit permettre de poursuivre la mutualisation de certaines actions, de développer des stratégies sur le plan politique et un travail prospectif pour l'avenir de nos structures tout en respectant et préservant l'identité de chacune.

Aujourd'hui, j'ai choisi de mettre en lumière une nouvelle action du Relais Petite Enfance organisée dans la salle de Teissières de Cornet. Au cours de cet après-midi hivernal, l'animatrice Laure et les assistantes maternelles engagées dans le projet CD et les parents bénévoles, ont su créer, grâce à leur prestation, une ambiance chaleureuse.

Différentes animations en direction des enfants gardés et de leurs parents ont été proposées. Pour une première, ce fut une belle réussite et un réel moment de partage entre tous les participants. Félicitations à vous toutes.

Dans les perspectives pour les mois à venir, en lien avec le projet social, je souhaiterais voir, avec le partenariat tissé, le développement d'actions dirigées vers les plus fragiles.

Au niveau du personnel comme tous les ans des changements ont été opérés. Du fait du départ de Marie MONTARNAL (réfèrent famille et coordinatrice TAP) nous avons recruté Marion ROQUES de formation assistante sociale. Camille MEYNIEL (animatrice ALAE, TAP et ALSH) a quitté le département alors que Juliette MEYER nous a rejoint dans le cadre d'un service civique.

Je terminerai mon propos en remerciant vivement :

- les salariés pour leur sérieux et leur enthousiasme permanent,
- les bénévoles et tous les adhérents qui font vivre et évoluer notre structure,
- les membres du CA pour leur engagement et particulièrement Andrée SARRAZIN qui me seconde au niveau du PEDT et de la Fédération départementale,
- les sept communes pour leur soutien logistique et financier
- ainsi que la CAF, le Conseil Départemental, la DDCSPP, la CABA, la MSA, l'Europe et l'ensemble de nos partenaires.

Concernant l'ensemble de nos activités, des informations sont mises à disposition sur le site du centre social et disponibles auprès des secrétaires de mairie des 7 communes.

N'hésitez pas à nous rendre visite et à nous soumettre vos projets vos envies pour notre territoire...

<http://csiva.fr/>

### Horaires d'accueil du centre social :

LUNDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00  
 MARDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00  
 JEUDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00  
 VENDREDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00  
[centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr](mailto:centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr)

## ■ Amicale des parents d'élèves

En plus de notre activité professionnelle, nous sommes des parents bénévoles qui donnons un peu de temps et beaucoup d'énergie pour améliorer la vie scolaire de tous les enfants de l'école.

En début d'année scolaire nous accueillons tous les parents motivés qui souhaitent nous rejoindre lors de notre assemblée générale, toutes les idées nouvelles sont les bienvenues !

Cette année grâce à l'argent que nous avons pu récolter, nous avons reversé à l'école 16 187,04 €, cela leur a permis de financer des spectacles, des sorties en car, au cinéma, au théâtre, au ski, au musée, etc.

**Nos prochaines manifestations pour 2019 sont :**

**Carnaval :** samedi 2 février (salle polyvalente de Crandelles)

**Quine :** samedi 6 avril

**Fête de l'école :** samedi 29 juin

**Page facebook :** Ape école de Jussac



## ■ L'association Jussac Jump'

Jussac Jump' apporte son soutien à l'ensemble des manifestations organisées par la Ferme Equestre de l'Authre de Jussac.

## ■ Association Retraite Heureuse au Pré

L'association « Retraite heureuse au pré » a été créée en 2012 au sein de la Ferme équestre de l'Authre à Jussac. Elle a pour but d'assurer une belle retraite aux vieux poneys et chevaux du club.

L'association retraite heureuse au pré organise des manifestations (quine, repas lors des concours, vente de portes clés, cartes de membres bienfaiteurs...) pour pouvoir répondre aux besoins des vieux poneys et chevaux (nourriture, vétérinaire...) et leurs assurer une belle qualité de fin de vie.



## ■ Associations familles rurales

FAMILLES RURALES est une association loi 1901, elle ne s'appuie en aucun cas sur des sensibilités politiques ou confessionnelles.

Créée en 1960, l'association FAMILLES RURALES de JUSSAC fait appel à la participation, à la solidarité et à la responsabilité des familles pour améliorer leur environnement, contribuer à l'animation de la commune et donc à participer au développement du milieu rural.

Ainsi, à JUSSAC des membres bénévoles s'engagent, réfléchissent et créent ensemble des activités de proximité qui, nous l'espérons, répondent au mieux aux besoins des Jussacois.

Ces activités pour 2018 auront été :

### • Centre de loisirs

En 2018, près de 150 enfants ont pu participer aux diverses activités des centres de loisirs (Cantal tour pédestre, cinéma, cirque, équitation, sortie dans différentes piscines aux alentours, activités manuelles et sportives, etc.)

Pour rappel, nous ouvrons l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement la première semaine de chaque vacance scolaire de Février et de Pâques en partenariat avec le Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Autre sur le site de « LA GRANGE, allée des sports à JUSSAC.

Durant les vacances d'été, l'association gère seule son centre de loisirs sur JUSSAC.

A cette occasion, nous remercions les directeurs et les équipes d'animation dont bon nombre sont de jeunes jussacois tous dévoués à leurs cadets.

En 2019, l'association prendra de nouveau en charge l'organisation des A.L.S.H. des communes en parte-

nariat avec le Centre Social Intercommunal pendant les vacances d'hiver et de printemps dans les locaux de la Grange. Un service de transports sera assuré pour les enfants des communes voisines et les petits jussacois continueront à bénéficier de la proximité et des activités de l'A.L.S.H. tout en élargissant leur cercle de camarades.

Venez nombreux participer aux actions mises en place par nos directrices !

Pour l'été 2019, l'A.L.S.H. fonctionnera en autonomie dans les locaux de la Grange. Nous sommes satisfaits de voir que la participation des enfants de la commune a été très largement augmentée cette année et nous nous efforcerons de vous proposer cette année encore des activités qui sauront vous séduire. Nous remettons en place des semaines à thème comme le poney ou encore le cirque et réfléchissons à d'autres propositions.

Nous continuerons à attacher une grande importance au projet pédagogique du centre de loisirs et à l'ensemble des activités proposées. Les retours des parents nous laissent à penser que nous sommes au plus près de leurs attentes et que les enfants apprécient les temps passés au sein du C.L.S.H.

### • Vide-greniers

Notre habituel vide grenier du 1<sup>er</sup> dimanche du mois de juillet a généré comme à l'accoutumé un nombre de visiteurs importants. Les exposants toujours aussi nombreux ont bien retenu cette date et sont toujours au rendez-vous.

Grâce à l'implication de nos bénévoles mais également des services communaux nous pouvons affirmer que cette manifestation est positive.



## • Festi parents kid's

Nous avons organisé la 1<sup>re</sup> édition de la Festi parents kid's qui a été un véritable succès avec la visite sur la journée de 500 personnes. Une mixité intergénérationnelle qui a permis à tous de passer un moment de détente et de partage autour du thème du jeu.

La prochaine édition aura lieu en septembre 2019.

## • Méli-mélo de Noël

Cette bourse est principalement dédiée aux jouets et à la puériculture et à lieu le 1<sup>er</sup> dimanche du mois de novembre. Dans un contexte économique fragilisé, les visiteurs peuvent trouver de quoi garnir le pied du sapin. De leurs côtés, les exposants sont toujours plus nombreux à vouloir s'inscrire et peuvent donner une deuxième vie à leurs articles : chacun y trouve son compte.

Nous pensons que cette date est bien ancrée dans l'esprit des familles et c'est une manifestation qui rencontre un franc succès.

## • Site Internet

Notre trésorière s'efforce de tenir notre site internet à jour afin que chacun puisse consulter le programme d'activités du Centre de Loisirs mais aussi s'inscrire à nos différentes manifestations.

Vous pouvez retrouver le lien sur le site communal.

**Le Bureau a besoin de s'étoffer ; nous faisons appel aux parents de jeunes enfants pour qu'ils s'engagent afin d'assurer l'avenir du Centre de Loisirs... et les temps libres de leurs petits !**

### COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Sandrine ROQUES

Vice-présidente : Malika GOUDIN

Trésorière : Caroline MALHERBES

Secrétaire : Sandy RAYNAL

## ■ Association pour le don de sang bénévole de la vallée de l'Authre (Crandelles – Jussac – Laroquevieille – Marmanhac – Naucelles Reilhac – Teissières-de-Cornet – Freix-Anglards)

### « Donner son sang sauve des vies »

En 2018, les Bénévoles de l'Association, par leur présence et leur dynamisme ont permis d'accueillir les donneurs lors des différentes collectes et restent fidèles à leur engagement.

### Anonymat, Volontariat, Bénévolat

**Le don de sang se déroule en quatre étapes :**

- L'accueil par les Bénévoles et la Secrétaire de l'EFS pour l'inscription.
- L'entretien médical par les Médecins de l'EFS.
- Le prélèvement par les infirmiers de l'EFS.
- La période de repos et la collation par les Bénévoles qui assurent aussi la promotion, la préparation des salles et des collations.

- ❖ A Jussac, ce sont les bénévoles de l'ADSB.
- ❖ A Naucelles, c'est l'EFS.
- ❖ A Crandelles, merci à l'association « Loisirs et détente » qui prépare et sert la collation.

### La vie associative

- 4 collectes à Jussac

- 22/02/2018
- 03/05/2018
- 27/08/2018
- 22/11/2018

- 3 collectes à Naucelles

- 24/04/2018



- 14/08/2018
  - 27/12/2018
  - **2 collectes à Crandelles**
    - 19/06/2018
    - 18/12/2018
  - Le 15 septembre 2018 : Rando à Reilhac.
  - Une soixantaine de marcheurs ont participé sous un soleil radieux, viennoiseries (offertes par l'école de boulangerie d'Aurillac) et boissons furent appréciées de tous au retour.
  - Des cahiers d'écoliers (expliquant le don de sang) ont été offerts aux élèves de CM1 et CM2 pour la rentrée de septembre 2018.  
Merci à tous les enseignants.
  - Le 02 février 2018 a eu lieu l'Assemblée Générale à Crandelles en présence du Docteur Corinne MOMPEYSSIN médecin de l'EFS, d'Albert VINAS Président de l'UD 15, de Janine NOAILLES Vice Présidente de l'UD 15, Marie-Hélène ROQUETTE Conseillère Départementale, Jean-Pierre PICARD Maire de Reilhac, Geneviève CALVET Représentant Jean-Louis VIDAL Maire de Crandelles, de Eliane ROUX représentant Alain BRUNEAU Maire de JUSSAC, de Christian GASTON représentant Christian POULHES Maire de Naucelles.
  - Bilan moral et financier ont été présentés et votés.
- 3 nouveaux membres ont rejoint l'Association.
- La parole est donnée aux intervenants :
- Marie-Hélène ROQUETTE insiste sur l'importance du Don de Sang.
- Le Docteur Corinne MOMPEYSSIN évoque le sécuritaire tant pour le Donneur que pour le Receveur.
- Albert VINAS parle de la révision de la loi Bioéthique : gratuité du don et revient sur la fidélisation des Donneurs.

Jean-Pierre PICARD félicite les Bénévoles pour leur dynamisme.

143 diplômes ont été remis dont 1 à une femme pour 75 dons et 1 à un homme pour 100 dons.

Ginette APCHIN, secrétaire, a été décorée de la Croix de Chevalier du Mérite du Sang par Albert VINAS.

Un cocktail dinatoire a clos la soirée.

Un grand merci aux Donneurs, Bénévoles, Municipalités, aux Présidents et Membres des Associations pour leur soutien.

## COMPOSITION DU BUREAU

**Présidente :** Christiane SOUBRIER  
**Vices Présidents :**  
 – Eliane ROUX  
 – Geneviève CALVET  
 – Christian GASTON  
**Trésorier :** Fabrice KANNENGEISSER  
**Trésorière Adjointe :** Juliette LAPOUBLE  
**Secrétaire :** Ginette APCHIN  
**Secrétaire Adjointe :** Yvette ROLLAND

## CALENDRIER COLLECTES 2019

<b>JUSSAC</b>	Centre des Loisirs Lundi 04 février - Mercredi 28 août Jeudi 14 novembre
<b>NAUCELLES</b>	Salle Culturelle Vendredi 1 <sup>er</sup> mars - Jeudi 02 mai Mercredi 14 août Jeudi 26 décembre
<b>CRANDELLES</b>	Centre des Loisirs Mardi 11 juin - Mardi 17 décembre



## Amicale des retraités

### Vie du club

70 adhérents sont membres de l'Amicale en 2018. Cette année 2018 a été tristement impactée par la disparition de six membres dont nous garderons un souvenir ému.

Le 23 janvier 2018, l'Assemblée Générale, en présence d'un représentant de la municipalité, et un membre de la Fédération départementale Génération Mouvement, a rendu compte de son fonctionnement 2017 et a vu l'arrivée de huit nouveaux membres du Conseil d'Administration.

Le 5 février 2018, un bureau a été élu ; Mme Chabaud, Présidente, Mme Garry, Trésorière et Mme Suc, secrétaire.

Le bureau et le CA se sont régulièrement réunis pour planifier et organiser les diverses activités et effectuer les contrôles budgétaires.

### Activités

- Janvier** Animation par Terradour Flouricat  
**Mars** Repas au restaurant du Pont d'Authre, 21 convives.  
Projection du film ; « Femmes Paysannes »  
**Avril** Concours de belote, 45 équipes.  
Film « Les enfants du marais » avec le CSIVA  
**Mai** Repas « tête de veau » à Polminhac.  
**Juin** Voyage en Dordogne, gabarres et repas/visite du château des Milandes.  
**Juillet** Repas anniversaires par traiteur, 50 convives.  
**Juillet et Août** Club fermé mais accueil belote.

- Septembre** Concours de belote : 48 équipes.  
Sortie à Montboudif, musée Poupou, repas au Lac des Moines, Condat, Visite monastère orthodoxe Marcenat.  
**Octobre** Film « Un sac de Billes » avec le CSIVA  
**Novembre** Concours de belote ; 36 équipes  
Grillade de châtaignes.  
**Décembre** Repas dansant de Noël ; 54 convives.  
Goûter Bûche de Noël.

### Perspectives

- Maintenir les activités des jeudis après-midi.
- Poursuite des projections cinéma du mardi avec le Centre Social
- Poursuivre les activités inter-clubs.
- Amplifier les relations et les échanges entre clubs.
- Mutualiser les activités et les ressources.
- Diversifier les activités, animations diverses, activités cuisine, tricot, possibilité de transport.

**Le club demeure à votre écoute et est ouvert à de nouvelles suggestions.**



## Comice agricole





## Comité d'ambiance Jussacoise

### Un pari lancé, un pari gagné !

« Pari lancé, pari gagné ! » pour le Comité d'Ambiance Jussacoise qui a tiré un bilan satisfaisant de l'édition 2018 de son spectacle son et lumière « les Gens d'ici » joué en août dernier au Théâtre de verdure à Jussac.

Pari de proposer une version nouvelle du spectacle avec des effets de lumière innovants, de passer de deux à quatre dates, de mobiliser le maximum de bénévoles, de se donner les moyens de promouvoir et développer le spectacle pour les prochaines éditions. « *Notre spectacle a changé de visage sans changer d'identité pour offrir un vrai voyage dans notre histoire, dans votre histoire. Baptiste et Pierrot ont traversé mille nuances de couleurs et de sentiments qui ont donné la sensation de renouveau* ».

### 4 dates pour la 23<sup>e</sup> édition

Cette nouvelle version du spectacle autour de multiples et impressionnants effets de lumière a séduit. Mis en œuvre avec le savoir-faire et la créativité de la société AG MUSIC, l'accueil s'est révélé très positif : un spectacle « plus fluide », plus rythmé » « bluffant », « grandiose »... Le spectacle a pu ainsi être joué les quatre soirs avec, à chaque fois, une dimension différente. Des retours très positifs qui permettent à l'association de proposer à nouveau quatre dates pour la 23<sup>e</sup> édition : **les vendredi 9, samedi 10, lundi 12 et mardi 13 août 2019 (à partir de 22 h 00)**. Une 23<sup>e</sup> édition qui évoluera encore avec de nouvelles perspectives de l'équipe en place.

### Des bénévoles toujours aussi motivés



« Les Gens d'ici », c'est une grande famille depuis plus de 20 ans : c'est pourquoi les bénévoles (plus de 160) ont répondu présents sur les quatre soirs du spectacle, toujours animés d'une motivation sans faille, qui ont hâte de vivre la prochaine édition, pour le plaisir de partager et l'envie de donner un nouveau souffle au spectacle. Une présence renforcée par l'arrivée de nouveaux figurants et figurantes qui se sont parfaitement intégré(e)s.

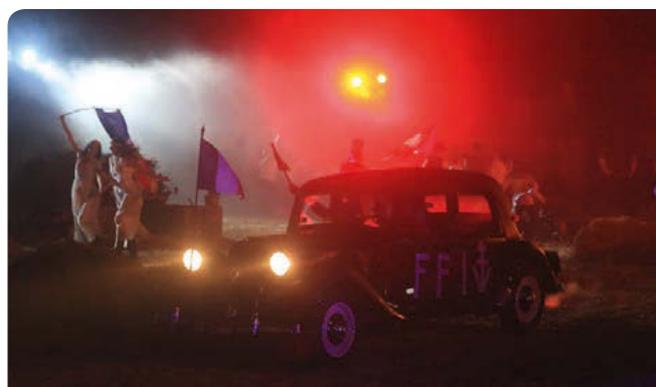
Le bureau du Comité remercie tous les bénévoles qui s'investissent sans compter : ceux qui contribuent aux décors, costumes, animaux, voitures, fleurissements, accessoires... ceux qui accueillent le public, gèrent le stationnement, la sécurité du site, la buvette, la vente des billets, du placement des spectateurs...

### Des partenaires fidèles

Le Comité d'Ambiance Jussacoise remercie tous ses partenaires institutionnels : **le Conseil départemental du Cantal** à travers Bruno Faure, Président du Conseil départemental et Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale du canton de Naucelles, **la Commune de Jussac** pour son soutien financier et logistique, **Groupama d'Oc** et la Caisse locale du Val d'Authre, **le Crédit agricole Centre France** et sa Caisse locale Jussac / Saint-Cernin et **l'Union Sportive de la Vallée de l'Authre (USVA)**.

Remerciements également à l'ensemble de ses partenaires privés, entreprises, commerces et artisans locaux qui leur font confiance. Nouveau partenaire institutionnel : la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** qui a décidé de soutenir le spectacle, considérant que celui-ci joue un rôle majeur dans l'animation du territoire rural et dans les liens qu'ils tissent avec les générations. Remerciements reçus par Angélique Brugeron, Conseillère régionale du Cantal, présente à l'assemblée générale de l'association.

**Plus d'infos** : nouvelle bande-annonce du spectacle, réalisée par Léo Pons (Leomédias) sur [www.lesgensdici.org](http://www.lesgensdici.org) - Billetterie du spectacle 2019 sur [www.billetweb.fr](http://www.billetweb.fr) - contact : [lesgensdici@gmail.com](mailto:lesgensdici@gmail.com)



### COMPOSITION DU BUREAU

- Co-présidents : Michel Lacroix et Elyane Rodier
- Secrétaire : Annie Semeteys
- Secrétaire-adjointe : Jackie Sininge
- Trésorier : Clément Barrière
- Trésorier-adjoint : Jean-Louis Pijoulat

## ■ Association JFL

L'association JFL « **TEAM LAVIGNE** » de la commune de JUSSAC a été créé il y a 10 ans.



Son but est d'organiser plusieurs manifestations pour pouvoir financer les inscriptions au championnat de France des rallyes Tout Terrain et l'entretien du véhicule.

Pour la saison 2018 nous avons organisé une journée pétanque « Challenge Roger Lavigne » en septembre qui a eu un grand succès !

## ■ Comité des fêtes

Le Comité des fêtes s'est constitué fin 2015. Nous comptons et espérons que notre association puisse continuer à animer notre commune de Jussac. Pour cela nous comptons sur la venue de nouveaux membres, les jussacois et jussacoises jeunes et moins jeunes sont les bienvenus.

Pour cette année 2017 nous avons tenu la plupart de nos animations, comme le concours de belote, le vide Grenier au bourg de Jussac, la fête de la musique



En 2019 nous organiserons plusieurs manifestations, dont deux dates restent à définir, le « Challenge Roger Lavigne » sera reconduit le 15 septembre 2019.

Voici les 4 rallyes pour la saison 2019 :

- ARZACQ les 1, 2, 3 mars 2019
- GATINAIS les 26, 27, 28 avril 2019
- ORTHEZ BEARN les 2, 3, 4 août 2019
- DUNES ET MARAIS les 11, 12, 13 octobre 2019

Pour la saison 2019 Jean-François sera copiloté par notre ami Colomb Jérôme.

Bonne route à tous à bientôt !

Notre page facebook TEAM LAVIGNE-JFL

### COMPOSITION DU BUREAU

Président: Lavigne Jean-François

Trésorier : Lavigne Frédéric

Secrétaires : Lavigne Vanessa et Potel Aurélie

Membres actifs: Barbet Fabrice; Barbet Jessica

Lavigne Elodie ; Colomb Jérôme ;

Malaussanne Mathieu; Malaussanne Lydia;

Travers Christian.

qui connaît d'année en année un vif succès. Cet été nous avons organisé 4 marchés gourmands qui ont été vraiment appréciés. La fête du 14 juillet n'a pas eu le succès espéré par le comité, malgré la gratuité des animations. La fête du bourriol animée par la Sagramière a été bien suivie. Cette année sans la salle polyvalente nous n'avons pas organiser notre soirée moules frites ni le réveillon.

Le Comité a organisé pour Corentin victime d'un accident de la vie, un concert solidaire. Nous tenons à remercier tous les participants à la soirée, les commissaires Repriseurs et Black bird pour leur prestation ainsi que tous les donateurs. Le Comité a pu ainsi reverser à Corentin tous les bénéfices de la soirée.

Pour 2018 nous avons de nouveaux projets.

Les 13 et 14 avril aura lieu une grande exposition de modélisme au gymnase

Le vide-grenier au bourg de Jussac

La fête de la musique avec les Shaving Brusch

Cette année à partir du jeudi 11 juillet, nous organiserons 5 marchés gourmands les jeudis soirs. La fête du 15 août débutera le 10 août avec un concours de pétanque, suivi le 14 de la soirée pour les jeunes avec Festy night et le 15 août avec des animations tout au long de la Journée.

En fonction de l'évolution des travaux de la salle polyvalente nous vous donnons rendez-vous pour notre repas moules frites et le réveillon 2019.

Le Comité remercie la municipalité ainsi que tous les employés municipaux pour leur aide dans la mise en place de toutes nos animations. Nous remercions également tous les artisans et commerçants qui nous aident financièrement pour le programme de la fête.

## ■ Anciens de l'USJ

L'assemblée générale de l'amicale a eu lieu au terrain Eugène Bessou au mois de juin en fin d'après-midi. A l'issue de la réunion, les anciens de l'USJ rechaussaient les crampons pour affronter une équipe composée des éducateurs du GVA. Après une rencontre très disputée, la soirée se prolongea dans un esprit convivial.

Début juillet, l'amicale a composé une équipe afin de participer au tournoi de sixte vétérans organisé par les voisins de Crandelles. Du beau jeu dans un esprit toujours très amical entre anciens de clubs voisins.

Le 8<sup>e</sup> tournoi en salle Michel Sininge, délocalisé cette année au gymnase de Naucelles, a connu une forte affluence le samedi 29 décembre 2018. Les 19 équipes engagées ont démontré de belles aptitudes sportives dans une ambiance amicale. Des récompenses appréciées ont été attribuées aux 4 meilleures équipes, les vainqueurs étant issus de l'USVA.

A souligner le très bon état d'esprit des participants, la présence de nombreux jeunes du GVA (ainsi qu'une équipe de mamans), et la fidèle équipe du rugby de Saint Cernin. Une rencontre entre les anciens de l'USJ et de Velzic a également rappelé de nombreux souvenirs aux participants.

### COMPOSITION DU BUREAU

- Présidente : Valerie Lestrade
- Trésorière : Marine Carré
- Co-trésorière : Corine Pwowitzyk
- Secrétaire : Anne Delhostal
- Co-secrétaire : Lidye Payral

Les adhérents (une cinquantaine de personnes) se sont retrouvés pour le réveillon de la St Sylvestre à la Maison des Loisirs de Crandelles dans une ambiance festive. Des retrouvailles amicales autour d'un apéritif maison, suivi d'un dîner dansant très apprécié jusqu'au bout de la nuit.

L'amicale a également offert aux jeunes footballeurs du GVA, les galettes des rois et les boissons lors d'un goûter en janvier 2018.

Elle supporte et soutient également l'USVA, avec la location d'un panneau publicitaire autour du terrain de sport.



## ■ Gymnastique volontaire



L'association de gym volontaire affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire propose la pratique régulière d'une activité physique à la portée de tous.

Recherche du bien-être, gestion du stress, optimisation de la condition physique et surtout renforcement du lien social.

Les cours consistent tout d'abord à gérer ses capacités physiques, développer le relationnel dans la simplicité et la bonne humeur.

Les séances sont très variées : atelier mémoire et équilibre, fitness, stretching, renforcement musculaire.

Pour les personnes désireuses de nous rejoindre nous proposons deux cours découverte avant inscription.

Nous souhaiterions élargir cette pratique sportive au tout public et diversifier les activités proposées telles qu'un renforcement musculaire général mais aussi un travail sur la coordination, sur l'équilibre avec des séances dites de gym douce type pilates.

Contact : 06 74 29 40 96

Cours gym douce

Mardi 9 h 15 - 10 h 15

Vendredi 10 h 30 - 11 h 30

## ■ La Diane Jussacoise

Le dimanche 3 juin 2018 a eu lieu l'assemblée de l'ACCA de Jussac en présence de Monsieur le maire et de son président Géraud Trophime. Elle a eu lieu avec peu de participants.

Cette année 14 chevreuils et 4 sangliers ont été prélevés. Les battues se déroulent dans une bonne ambiance.



L'ACCA a lâché 6 couples de lièvres d'Europe Centrale et 300 faisans.

La tombola a fait 3 heureux gagnants.

Une soixantaine de cartes ont été distribuées.

L'assemblée s'est terminée par le pot de l'amitié.

## ■ Cyclo Jussacois Randonnée Pédestre Jussacoises



L'activité du CJRPJ est restée soutenue cette année encore. Loin de ronronner, le CJRPJ a multiplié les sorties et peaufiné jusqu'au dernier moment la journée festive qu'il a organisé le dimanche 03 juin dernier.

Ce jour-là, les membres du Club ont été récompensés de leurs efforts en voyant l'affluence des cyclotouristes, vététistes, traileurs et marcheurs arriver au Gymnase municipal. Bien que toutes les activités proposées aient vu le nombre de participants augmenter, la marche a fait l'objet d'un intérêt particulier. Les parcours pédestres ont particulièrement séduit les marcheurs et surtout les marcheuses, dont le nombre a considérablement augmenté par rapport à l'année dernière. L'ensemble des participants a été ravi de la journée passée sur les routes et chemins au départ de Jussac. Forts de leur expérience, à laquelle ils ajoutent une dose de créativité, les membres du Club ont assuré un accueil et une qualité de service que les cyclos, vététistes, traileurs et marcheurs ont savouré avec gourmandise encore cette année. Toujours enthousiastes, les

adhérents réfléchissent déjà à la journée du 02 juin 2019 où ils comptent bien recevoir encore plus de visiteurs.

Malgré le temps passé à cette organisation, les sorties dans le Cantal ou à l'extérieur réunissent toujours les membres que ce soit sur la route ou sur les chemins. Les samedis et dimanches sont les jours privilégiés où les Jussacois voient les cyclos et marcheurs partir du Pont d'Authre pour divers circuits. Des dénivelés variables et quelquefois exigeants les attendent sur notre magnifique territoire.

Et puis, le CJRPJ file voir du pays pour un week-end et même quelquefois une semaine complète. Cette année ils ont pu découvrir les paysages de la Dordogne pendant un week-end en

avril. En mai, ce fut le séjour d'une semaine au Pays Basque à Anglet. Plus tard, en septembre, ce sont les vététistes qui ont pu participer au Roc d'Azur à Fréjus, lors d'un week-end.

Cette année, pour le 15 août, le CJRPJ a organisé la première édition d'une randonnée vélo Vintage (souvenir Joël LAMOURE), à l'occasion de la fête de Jussac. En remettant au goût du jour les codes d'une autre époque, la Jussac Vélo Rétro se veut un rendez-vous fédérateur pour les cyclistes nostalgiques, les férus de virées entre copains et les mordus du vintage. Une découverte de Jussac et de ses environs, sur un circuit entre village et petites routes de campagne, le tout en tenue d'époque.

Ils vous espèrent nombreux le dimanche 02 juin et 15 août prochain, et en attendant, ils vous remercient de l'attention que vous leur portez lorsque vous les rencontrez sur la route ou chemin.

**Didier CARTEAU, Président**

## ■ Le Groupement de la Vallée de l'Authre après la victoire de l'Equipe de France de Football en coupe du monde...

Après une saison 2017/2018 riche en émotions (remise des labels de la Fédération Française de Football, maintien de notre équipe féminine en ligue régionale, finale de la Coupe du Monde de football remportée par la France...), notre école de football a repris les chemins des rectangles verts de toutes les communes du bassin depuis le mois d'août.

L'assemblée générale de notre association, organisée dans l'enceinte du terrain de football de JUSSAC, devant de nombreuses personnes, fut l'occasion de multiples échanges entre les dirigeants, les éducateurs, les parents et jeunes joueurs. Patrice BERTHUIT, trésorier, nous présentait un bilan financier bien équilibré dépassant légèrement les 37 000€. A noter une évolution des membres du bureau avec l'arrivée de Hervé GANE en tant que co-président pour épauler Fabrice GAUTHIER.

Yohann ALRIVIE nous a présenté aussi le projet club pour les saisons à venir avec un volet sportif (maintien et montée en ligue régionale d'une équipe dans les catégories U15 et U18 masculines et féminines) avec un projet éducatif et social où notre école de football tient à garder son ancrage dans le bassin, en donnant à chacun un espace pour s'exprimer et en recherchant à valoriser des animations diverses dans le cadre du Projet Educatif Fédéral de la Fédération de Football.

Ce dernier devrait normalement voir une évolution de son contrat de travail avec une revalorisation horaire pour passer de 10 heures par semaine à 15 ou 17 h 30 (en fonction d'une aide que nous devrions obtenir de la Fédération).

Notre club, par l'intermédiaire du Comité Départemental Omnisport, complète son encadrement avec l'arrivée de Léo MARTIAL pour aider Yohann ALRIVIE, sous la forme d'un Contrat Civique ; Léo aura aussi pour mission de faire découvrir le football auprès des



jeunes élèves de nos communes avec l'action « Foot à l'école » menée sous l'égide du District du Football du Cantal.

Nous noterons enfin que notre école de football a dépassé les 200 licenciés en cette année de victoire de la Coupe du Monde par l'équipe de France de football masculine... mais aussi un nombre de licenciées féminines en hausse... Espérons la même réussite pour l'équipe de France féminine de football lors de la prochaine Coupe du Monde qui se déroulera dans notre pays au mois de juin prochain (demi-finales et finale au stade de LYON dans notre grande région).

Le Groupement de la Vallée de l'Authre, ses dirigeants, ses éducateurs et tous nos jeunes joueurs remercient la commune de JUSSAC pour la mise à disposition du terrain de football et son très bon entretien mais aussi de toutes les installations municipales dont nous pouvons avoir besoin.

**Tous se joignent au bureau de notre association pour présenter à l'ensemble des habitants de la commune leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.**



## ■ Handball NRJ SC

Pour cette saison 2018-2019, le handball club NRJ SC était heureux de compter 110 licenciés toutes catégories confondues, nombre qui se stabilise pour la saison 2018-2019.

Nous avons cette saison la chance d'avoir pu compter parmi nous des licenciés fidèles mais également d'accueillir de nouveaux licenciés. Le club a engagé 12 équipes de moins de 9 ans aux adultes garçons et filles.

Le club met tout en œuvre pour pouvoir proposer la pratique du handball à tout âge et pour tout niveau.

### Un club qui réunit plusieurs communes

Le handball club NRJ SC qui signifie Naucelles, Reilhac, Jussac et Saint-Cernin est composé de licenciés domiciliés sur divers cantons du secteur en plus des quatre communes principales soit Crandelles, Teissières-de-Cornet, St-Paul-des-Landes, Marmanhac, Ytrac... Mais également nous arrivons à conquérir des licenciés de communes plus éloignées, comme Prunet ou St-Simon. Nous recensons de plus en plus de licenciés habitant à plus de 10 km de Naucelles.

### Une convention avec le Club du Handball Club en Châtaigneraie Cantalienne qui perdure

Depuis maintenant trois ans, le Handball club NRJ SC a signé une convention sur différentes équipes avec le club de Saint-Mamet en Chataigneraie Cantalienne.

Cette convention permet à l'ensemble des licenciés de pratiquer leur sport au niveau territorial mais également sur haut niveau en moins de 18 ans mais également en séniors garçons en excellence régionale et en Pré-national féminines. Je tiens à remercier toute l'équipe encadrante des deux clubs grâce à qui cette convention est une réussite et perdure dans le temps.

### Un club qui se diversifie

Le handball club NRJ SC met un point d'honneur à se diversifier et à garder son indépendance le plus possible.

En effet, le club en son nom propre propose du moins de 9 ans, moins de 11 ans et moins de 13 ans filles.

Le club a créé cette saison une équipe loisir qui s'entraîne le jeudi soir à 20 h 30 ouvert à tous et à toutes. Le but étant de s'amuser et de découvrir notre sport dans un cadre ludique.

Mais également la création d'une section baby hand pour les enfants de 3 à 5 ans, le vendredi soir de 17 h à 18 h, qui sur la fin de saison dernière a été une réussite.

### Un encadrement de qualité

Le Handball Club NRJ compte parmi ces entraîneurs, des joueurs expérimentés qui donnent de leur temps et de leur savoir à la formation de nos jeunes joueurs. Mais également des dirigeants qui se forment pour apporter un enseignement de qualité aux licenciés. Nous tenons à les remercier pour leur investissement.

### Entraînement du Handball Club NRJ SC saison 2017-2018

- Baby hand (enfants avant 6 ans) : le vendredi de 17 h 00 à 18 h 00 au gymnase de Naucelles.
- Moins de 9 ans mixtes (nés en 2012-2011-2010) : le vendredi de 17 h 00 à 18 h 00 au gymnase de Naucelles.
- Moins de 9 ans mixtes (née en 2009-2008) : le jeudi de 18 h 00 à 19 h 30 au gymnase de Naucelles.
- Moins de 13 ans filles (nées en 2007-2006) : le mardi de 18 h 00 à 19 h 30 au gymnase de Naucelles.
- Moins de 13 ans garçons (nés en 2007-2006) : le mardi de 18 h 00 à 19 h 30 gymnase de Naucelles.
- Moins de 15 ans filles (nées en 2005-2004) : le mardi de 18 h 00 à 19 h 30 et le jeudi de 19 h 00 à 20 h 30 au gymnase de Naucelles.
- Moins de 15 ans garçons (nés en 2005-2004) : le mardi de 18 h 30 à 20 h 00 au gymnase de St Mamet.
- Moins de 18 ans filles (nées en 2001-2002-2003) : le mardi de 19 h 15 à 20 h 30 au gymnase de Naucelles et le vendredi de 18 h 30 à 20 h 00 au gymnase de St Mamet
- Seniors filles nées en (1999 et avant) : le mercredi de 21 h 00 à 22 h 30 au gymnase de Naucelles et le vendredi de 20 h 00 à 21 h 30 au gymnase de St Mamet
- Seniors garçons (nés en 1999 et avant) : le mardi de 20 h 30 à 22 h 00 au gymnase de Saint-Mamet.
- Equipe loisir : le Jeudi de 20 h 30 à 22 h 00 au gymnase de Naucelles.

(Ces horaires et lieux sont susceptibles d'être modifiés d'une saison à l'autre).



## Tarifs de licence

- Baby : 50 euros
- Moins de 9 ans : 60 euros
- Moins de 11 et 13 ans : 80 euros
- Moins de 15 ans : 90 euros
- Moins de 18 ans filles : 130 euros
- Seniors : 130 euros
- Loisirs : 90 euros
- Dirigeante : 50 euros.

**Tarif famille avec 5 euros sur la seconde licence. Le club est également affilié au Pass Cantal et Pass Région.**

## Le bureau et conseil d'administration du HBC NRJ SC

Présidente : Mlle RAYMOND Paméla  
 Trésorier : Marc TOUZY  
 Secrétaire : Isabelle CARNET  
 Membre du conseil d'administration : Emmanuel SERRE, Emmanuel BILLOUX, Emmanuelle GIRALDON, Serge AMBLARD, Céline MUNOZ, Cédric LAPORTE, Laure ROUCHY-GLADINES, Laurent LARIVET.

Pour plus d'information contacter Paméla RAYMOND, Présidente au 06 89 99 24 48

## ■ Line Dance & Co

### Année 2018/2019

L'association propose des cours de danse en ligne. Les débutants peuvent venir danser tous les lundis de 19h à 20 h et le mardi de 20 h à 22 h à la salle d'activité de Jussac où ils s'initient à des rythmes très variés.

Les compétitrices qui se préparent aux compétitions de la fédération française de danse.

Nos compétitrices ont remporté de très bons résultats au championnat régional Auvergne Rhône Alpes à Bourg en Bresse et en finale du championnat de France à Lille.

Nous avons une championne de France : Chloé PLANTADE

Nous avons 4 vice-championnes de France :

Andréa DEBERTRAND de la commune est vice championne de France catégorie junior en série C et monte au niveau national.

Christelle SOULIE adulte 2 série C, Océane ASTORG adulte 1 série C, Kathy GUILLET adulte 3 série E

1 place de 3<sup>e</sup> pour Lucas AURIERES

2 places de 4<sup>e</sup> pour Anita LAUZET-MAANANE et Charlène REY

Noémie MAANANE est 1<sup>re</sup> en catégorie C enfant.

Toutes ces danseuses préparent le championnat régional qui se déroulera à Montélimar le 3 mars 2019. Elles espèrent toutes être qualifiées pour le championnat de France, le 15 et 16 juin 2019 à Bourges.

Leur professeur et juge national Corinne DELY prépare des compétitions internationales dans une autre fédération : la WCDF et espère obtenir un nouveau titre mondial.



## COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Corinne DELY  
 Trésorière : Mylène MALARANGE  
 Secrétaire : Isabelle MAURY  
 Contact : 06 19 13 43 27

## Jussac Tennis Club

### Légère hausse du nombre de licenciés

Nous clôturons la saison 2017/2018 avec 115 licenciés (42 jeunes et 73 adultes) en légère hausse (111 en 2017). Notre club maintient son dynamisme et son rayonnement au sein du tennis cantalien aussi grâce à la construction du Padel (le seul dans le département) qui nous permet de diversifier notre offre d'activité et d'attirer de nouveaux pratiquants.

### Ecole de tennis

- 45 adhérents inscrits à l'école de tennis et au cours adultes pour cette saison.
- 30 jeunes à l'école de tennis
- 15 en cours adultes
- 4 encadrants tous diplômés, pour un total de 290 heures dispensées tout au long de l'année
- L'organisation de plusieurs stages pour les jeunes durant les vacances scolaires.

### Résultats sportifs 2018

Le bilan individuel est bon avec l'obtention de 2 titres régionaux et 2 titres départementaux

Audrey Rodier, championne du Cantal en 3<sup>e</sup> série et championne d'Auvergne dans la catégorie 15/3-15/4 (Nanaraquettes). Audrey, qui a débuté le tennis à 4 ans et suivi toute sa formation au sein du JTC est la 1<sup>ere</sup> joueuse, dans l'histoire de notre club, à atteindre un classement en deuxième série.

Jackson Thazar, champion du Cantal et Champion d'Auvergne dans la catégorie 50/55 ans.

Le bilan des interclubs 2018 est satisfaisant puisque 4 équipes sur 5 se maintiennent à leur niveau respectif.

### Tournoi Paul Ginioux

La 31<sup>e</sup> édition du Tournoi Paul Ginioux (open 1<sup>re</sup> catégorie) a eu lieu du 31 janvier au 24 février 2018. Participation en baisse notamment chez les Dames.



Victoire d'Alexandre Martinatto (- 2/6) chez les hommes et d'Audrey Rodier (15/3) chez les Dames.

### Tournoi de printemps

Du 31 mai au 9 juin. Participation en hausse avec 67 inscriptions en simple.

Victoire d'Audrey Rodier chez les dames et victoire de Michel Cambon chez les hommes.

### Tournoi Multi Chances

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, organisé par Philippe Garcia et assisté d'Audrey Rodier le TMC Dames 4<sup>e</sup> série s'est tenu le dimanche 1<sup>er</sup> juillet.

### Padel

**N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez découvrir cette nouvelle pratique.**

1<sup>er</sup> Tournoi amical de padel

Organisé en nocturne le vendredi 20 juillet 2018, il a réuni 12 équipes (double homme et mixte). Pour l'anecdote ou l'histoire, victoire de Matthieu Geindre/ Stéphane Lachazette sur la paire Victor Morot/Jonathan Debruyne.

Jussac Tennis Club promenade des Sports  
15250 Jussac.

Correspondant du Club : Stéphane Lachazette  
(06 86 79 72 96)



## ■ Ping du Pays de Naucelles



Le Ping du Pays de Naucelles est une association intercommunale dédiée à la pratique du tennis de table en loisir comme en compétition. Nous invitons tous les Jussacois et autres habitants des communes environnantes à venir taquiner la petite balle avec nous quand ils le souhaitent, les mardis et vendredis à partir de 20h30 ainsi que les mercredis de 17 h 15 à 18 h 25. Nous accueillons toutes les personnes qui veulent essayer sans distinction d'âge, de sexe et surtout pas de niveau et ceci toute l'année.

Notre club est engagé en championnat par équipe au niveau départemental (4 équipes) mais aussi en

championnat individuel pour nos joueurs âgés de 10 ans à plus de 80 ans chacun dans leur catégorie respective. Cette saison nous n'avons pas pu engager d'équipe en championnat par équipe régional faute de disponibilités de notre salle habituelle.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la présidente (Sandrine Bailleul au 06-67-81-80-42), le secrétaire (Alain Laubie au 06-72-54-42-49) ou vous rendre sur l'un des créneaux ou bien encore vous rendre sur notre page facebook « Ping du Pays de Naucelles ».



## ■ Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre



La Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre compte à ce jour 130 adhérents qui participent aux activités suivantes :

### Danse

Tous les mercredis de 14 h à 16 h salle polyvalente de Jussac (actuellement Reilhac salle de Jussac en travaux)

### Yoga

Tous les jeudis de 16 h 45 à 18 h 15 salle CLSH de Jussac.

### Tir à l'arc

Tous les jeudis de 9 h à 10 h 30 gymnase de Naucelles.

### Randonnées

Tous les lundis départ 13 h 15 devant salle polyvalente de Jussac et les vendredis à la journée départ 9 h.

### Marche nordique

Tous les jeudis à partir de 13 h 30.



### Aquagym

Centre aquatique d'Aurillac tous les lundis 9 h 45 à 10 h 30 et les vendredis 11 h 15 à 12 h.

### Pétanque

Vendredis de 14 h à 16 h terrain de Jussac  
Dans le cadre de l'activité dansée, nous intervenons dans différentes maisons de retraite pour permettre à nos aînés de passer une agréable après-midi.

La retraite sportive de la vallée de l'Authre organise tous les ans un séjour rando.

Pour l'année 2018 il a eu lieu à la TURBALLE, et 41 participants ont pu randonner le long des chemins côtiers et découvrir les magnifiques paysages de

l'océan. Au programme visite de Guérande – La Baule – le Croisic

La retraite sportive de la vallée de l'Authre participe à diverses manifestations comme : parcours du cœur – don du sang – téléthon et elle organise des soirées théâtrales – concours de belote – thé dansant – qui permettent à notre association de maintenir un bon fonctionnement.

## ■ Union Sportive de la Vallée de l'Authre

Saison 2017-2018 au bilan bien contrasté pour l'ensemble des composantes de l'USVA. En effet, si l'équipe dirigeante rassemblée autour de son président Serge Leybros a œuvré efficacement tout au long de la saison en termes d'organisation et de développement des structures du club, il n'en demeure pas moins que les résultats sportifs n'ont pas été à la hauteur des espérances des coachs de nos trois formations.

Décidément les saisons sportives se poursuivent mais ne se ressemblent absolument pas! Après deux dernières saisons à l'issue desquelles les résultats sportifs furent couronnés de succès, il n'en a pas été de même la saison dernière malgré l'investissement sans faille des trois coachs du Club.

L'équipe fanion de Yohann Alrivie a dû lutter jusqu'à la dernière journée pour se maintenir dans son championnat de R2(DHR) en Ligue d'Auvergne alors que la formation 2 de Fred Lafon n'a pas réussi à élever son niveau de jeu afin de confirmer son rang dans l'Elite du championnat du Cantal et descend donc d'un échelon, Pour la formation 3, Patrice Garry a su rassembler et fédérer de jeunes joueurs et d'autres bien plus confirmés pour permettre à son équipe d'assurer une saison intéressante.

Pour autant, les vrais valeurs du Club devraient permettre à notre club l'USVA de se relancer et de retrouver ainsi solidarité, plaisir et ambition sportive dès la saison prochaine.

Pour preuve, à ce jour, il semblerait que le choix fait par le président de nommer à la tête du sportif un nouveau duo d'entraîneurs composé de Yohann Alrivie et Christian Fabre, annonce une belle réussite. De plus, le retour au club de joueurs prometteurs issus



**Si vous avez plus de 50 ans et que vous êtes intéressés pour venir nous rejoindre vous pouvez contactez Mesdames :  
Jacqueline SININGE au 04 71 46 62 11  
ou Raymonde MALROUX au 04 71 63 74 81 ;  
vous pouvez également consulter le blog :  
<http://www.rsjussacoise.fr>**



de la formation de l'USVA devrait permettre de bonifier la qualité des groupes déjà bien en place.

Ces quelques lignes pour saluer l'excellent travail effectué au sein de la formation de nos jeunes footballeurs. Le Groupement de la Vallée de l'Authre s'affirme au fil des saisons comme un bel exemple de réussite sportive comme en témoigne son large effectif d'éducateurs diplômés et le nombre de licenciés sans cesse en augmentation, ce qui en fait actuellement le troisième club formateur du Cantal. Cette formation est ouverte également aux jeunes féminines dont on se plaît à observer l'excellent comportement de l'équipe féminine U18 évoluant en Ligue d'Auvergne.

Avant d'en terminer il est toujours agréable d'observer que notre club est toujours fort bien reconnu par les instances du Football Régional. Lors de l'Assemblée Générale du District en juin dernier notre président Serge Leybros s'est vu distingué par la remise de la médaille de Vermeil de la Ligue d'Auvergne de Football.

Lors de notre dernière assemblée générale de juin dernier notre trésorière, Brigitte Landes, n'a pas manqué de souligner combien il était particulièrement difficile d'équilibrer un budget très conséquent du fait des contraintes sans cesse évolutives imposées par la Ligue Auvergne Rhône Alpes. Elle tenait à remercier nos municipalités respectives, partenaires privés et partenaires institutionnels ainsi que les populations de nos trois territoires, Jussac, Marmanhac et Reilhac, pour leur soutien indéfectible apporté à notre club l'Union Sportive de la Vallée de l'Authre.



## ■ Les Vergers de la vallée de l'Authre



*Explication sur le bon endroit où il faut tailler.*

Nous avons fait le 13 novembre 2015 notre première assemblée générale, nous sommes maintenant une soixantaine d'adhérents curieux et passionnés des arbres fruitiers.

Au cours de l'année nous avons organisé quatorze journées de stage en suivant les saisons : Taille, soins aux arbres, greffe avec plusieurs techniques, éclaircissage pour avoir des fruits plus gros et en fin

de saison pomologie où nous avons appris à mettre un nom sur les pommes et aussi les déguster, elles ont des goûts très variés (du très bon à l'insipide).

Ces stages se passent en toute convivialité et nous demandons aux participants au cours de la journée de mettre en pratique ce qu'ils ont appris.

La mairie a mis à disposition un terrain de 2 000 m<sup>2</sup> pour planter des pommiers. Depuis 2016

nous avons aussi à la Contie (Marmanhac), un verger de vieux sujets appartenant à CABA où il y aura tout à faire.

Les stages reprendront en 2019 sur le même rythme. Pour connaître les dates il faut aller voir sur le Blog : <http://lesvergersdelavalleedelauthre.centerblog.net/>



*Apprentissage de la greffe à l'anglaise sur table avant d'aller s'exercer sur les porte-greffe.*

### COMPOSITION DU BUREAU

Président : Michel Mijoule 07 86 30 56 87  
Secrétaire : Alain Carayol 06 70 29 45 57  
Trésorière : Catherine Garnesson

## ■ Comité des Anciens d'Algérie de la vallée de l'Authre

Nous sommes les doyens des associations, c'est pour cette raison que nous ne sommes pas très actifs dans la commune, d'autant que notre assemblée générale a lieu à tour de rôle dans les sept communes faisant partie du comité. En 2018 l'assemblée a eu lieu à Jussac le nombre des participants se maintient puisqu'on comptait 85 convives au traditionnel repas.

En 2019, l'assemblée aura lieu à Laroquevieille le 17 mars avec la messe et le dépôt de gerbes. Pour le repas ce sera à la salle de Marmanhac. Nous assumons toujours notre devoir de mémoire. Pour le 11 novembre et le 8 mai pour les communes de Reihac et Naucelles, l'association des 39 - 45 et les anciens d'Algérie de ces communes sont présents. Pour Marmanhac ils vont aussi au monument de Laroquevieille. Pour Jussac nous devons aller au monument de Crandelles mais ce n'est pas toujours possible vu que nous avons qu'une messe pour toutes ces communes. Cette année le jour du 11 novembre a réuni bon nombre de Jussacois avec la participation des écoliers et de leurs professeurs qui ont très bien chanté l'Hymne national en présence

de Monsieur le Maire et de nombreux conseillers municipaux que je remercie pour la subvention qui nous est attribuée, ce qui nous permet de faire face à nos dépenses, les dons au fond de solidarité de visites aux adhérents et adhérentes hospitalisés ou malades avec un petit colis ; le don au fond de solidarité départemental de la F N A C A ; Les plaques funéraires les avis d'obsèques, les gerbes pour les cérémonies aux monuments aux morts. Concernant nos activités elles consistent à s'occuper de nos camarades en difficulté et surtout des épouses de nos adhérents décédés, qui peuvent obtenir un secours auprès de l'office national des anciens combattants ou de notre fond de solidarité départemental de Fnaca. Il faut évidemment établir un dossier très complet !! et tout dépend du montant des revenus malheureusement nous ne sommes pas toujours au courant de la situation de chacun ! Si vous êtes adhérent à un comité vous recevez le journal l'Ancien d'Algérie tous les mois et le journal départemental tous les trimestres, il faut les lire !

En raison de la mutualisation des services de transport entre la CABA et la région sur la LR102 et la ligne A, les usagers peuvent emprunter ces deux services aux arrêts « Jussac mairie ».

**A partir du 2 janvier 2019, à titre expérimental, les trajets entre Aurillac, Naucelles et Jussac seront autorisés sur le réseau Cantal' Lib.**

## LR102 - MAURIAC ==> AURILLAC

Commune	Point d'arrêt	Période scolaire	Toute l'année			
		Immjv--	Immjv--	Immjvs-	Immjvs-	--m-v--
MAURIAC	Gare SNCF ©	06:15	07:40	12:15	16:40	17:15
	Hôpital	06:17	07:42	12:17	16:42	17:17
	Intersect° Rue F.Talandier et H. Pourrat					17:17*
	LEP Pompidou	06:18	07:43	12:18	16:43	17:18
SALINS	Carrefour D922	06:22	07:47	12:22	16:47	17:22
	Parrieu	06:25	07:50	12:25	16:50	17:25
DRUGEAC	Croisement D922-D29	06:28	07:53	12:28	16:53	17:28
ST-MARTIN-VALMX	Les Quatre Routes	06:32	07:57	12:32	16:57	17:32
	Rue Pré du Mergue	06:36	08:01	12:36	17:01	17:36
SALERS	Le Bourg					
ST-CHAMANT	Carrefour D922-D42	06:42	08:07	12:42	17:07	17:42
ST-CERNIN	CAT	06:46	08:11	12:46	17:11	17:46
	Collège Henri Mondor	06:52	08:17	12:52	17:17	17:52
	JUSSAC	Mairie	07:01	08:26	13:01	17:26
NAUCELLES	Centre Commercial	07:06	08:31	13:06	17:31	18:06
AURILLAC	Gare SNCF	07:12	08:37	13:12	17:37	18:12
	Hôpital	07:17	08:42	13:17	17:42	18:17
	Square Gambetta	07:20	08:45	13:20	17:45	18:20

\* Point d'arrêt seulement desservi en période scolaire à 17h17

## LR102 - AURILLAC ==> MAURIAC

Commune	Point d'arrêt	Toute l'année sauf vacances d'été	Toute l'année				Toute l'année sauf vacances d'été
		lundi	Immjv--	Immjvs-	Immjv--	Immjvs-	Immjv--
AURILLAC	Square Gambetta	06:25	07:25	13:30	15:55	17:45	18:25
	Hôpital	06:28	07:28	13:33	15:58	17:48	18:28
	Gare SNCF	06:33	07:33	13:38	16:03	17:53	18:33
NAUCELLES	Centre Commercial	06:39	07:39	13:44	16:09	17:59	18:39
JUSSAC	Mairie	06:44	07:44	13:49	16:14	18:04	18:44
ST-CERNIN	Collège Henri Mondor	06:53	07:53	13:58	16:23	18:13	18:53
	CAT	06:59	07:59	14:04	16:29	18:19	18:56
ST-CHAMANT	Carrefour D922-D42	07:03	08:03	14:08	16:33	18:23	19:00
ST-MARTIN-VALMX	Rue Pré du Mergue	07:09	08:09	14:14	16:39	18:29	19:09
	Les Quatre Routes	07:13	08:13	14:18	16:43	18:33	19:13
SALERS	Le Bourg						
DRUGEAC	Croisement D922-D29	07:17	08:17	14:22	16:47	18:37	19:17
SALINS	Parrieu	07:20	08:20	14:25	16:50	18:40	19:20
	Carrefour D922	07:23	08:23	14:28	16:53	18:43	19:23
MAURIAC	LEP Pompidou	07:27	08:27	14:32	16:57	18:47	19:27
	Hôpital	07:28	08:28	14:33	16:58	18:48	19:28
	Gare SNCF ©	07:30	08:30	14:35	17:00	18:50	19:30

Trajets internes à la CABA autorisés.

© : Correspondance car

Ne fonctionne pas les jours fériés.

Contacts :

Transporteur STAC TRANSPORTS : 04 71 48 48 33

Service des transports Conseil départemental du Cantal : 04 71 46 22 49 ou sur le site [www.cantal.fr](http://www.cantal.fr)

Tarifification Cantal Lib'

Tarifification Trans'Cab

## Tarifs municipaux 2019

### Garderie et ALAE

(Facturation à la ½ heure)

Tranches	Quotient familial	Tarifs horaires 2019
1	QF ≤ 281 €	0,73 €
2	281 € < QF ≤ 538 €	0,83 €
3	538 € < QF ≤ 627 €	1,05 €
4	627 € < QF ≤ 723 €	1,18 €
5	723 € < QF ≤ 872 €	1,30 €
6	872 € < QF ≤ 1046 €	1,44 €
7	QF > 1046 €	1,55 €

### Cantine

Tarifs 2019	
Enfant	2,65 €
Employé Mairie	4,15 €
Professeur des écoles	5,85 €

### Transports scolaires

Tarifs 2019	
Mensuel	9,40 €

### Marché

Tarifs 2019
<b>1,50 €</b> par mètre linéaire par jour pour les exposants occasionnels
<b>Tarif abonnés : 6 €/ml/mois</b> avec ou sans électricité. Facturation au trimestre. Pour les abonnés, les mois de décembre, janvier et février ne seront pas facturés.
<b>70 €</b> pour les camions ventes au déballage

### Cimetière

Tarifs 2019	
Concession le m <sup>2</sup>	
Trentenaire	120 €
Perpétuelle	200 €
Columbarium	385 €

### Jardins communaux

Tarifs 2019	
Fonction de la surface (annuel)	de 19 € à 56 €

### Salle polyvalente 2019

Les différents tarifs de la salle polyvalente sont disponibles à la mairie.



Mairie de Jussac - 1, allée des Pavillons - 15250 JUSSAC  
Tél. 04 71 46 65 44  
Mail : [mairie@jussac.fr](mailto:mairie@jussac.fr) - Site internet : [www.jussac.fr](http://www.jussac.fr)